

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9304

Mercredi 28 Avril 2021

La traversée à la nage vers le préside occupé fait jaser l'extrême droite

Vox s'extirpe à vouloir tirer sur tout ce qui bouge du côté du Maroc



Driss Lachgar hôte de l'ENS de Tétouan



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, sera ce mercredi l'hôte de l'École nationale supérieure, relevant de l'Université Abdelmalek Saâdi à Tétouan.

La conférence, prévue à 13 heures, sera placée sous le thème «L'Etat social et le défi de l'avenir au Maroc».

Le SNPM dénonce le complot du silence des médias espagnols et français dans le scandale Brahim Ghali



Un vaccin, deux avantages

Le précieux liquide limiterait la transmission de la Covid-19, d'après les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies



Coupe de la Confédération Le Raja pour terminer en beauté et la RSB pour sauver l'honneur



Le plan de réhabilitation et de réforme du système de santé décliné sous la Coupole

Quatre piliers essentiels pour bâtir l'avenir

Actualité



Le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a dévoilé lundi à Rabat le plan de réhabilitation et de réforme du système de santé pour accompagner le grand chantier Royal de la généralisation de la protection sociale.

En réponse à une question orale à la Chambre des représentants sur les préparatifs du ministère pour la généralisation de la couverture sanitaire, Khalid Ait Taleb a souligné que son département prépare un programme de réforme du système de santé vu que la couverture sanitaire de base couvrira à l'avenir 22 millions de bénéficiaires supplémentaires, ce qui augmentera la pression sur le système national de santé, tant public que privé.

Cette nouvelle réforme, a relevé le ministre, repose sur 4 piliers essentiels, à savoir la valorisation des ressources humaines, la réhabilitation de l'offre sanitaire en renforçant la dimension régionale, l'adoption d'une nouvelle gouvernance dans le système de santé et le développement du système informatique.

Concernant la valorisation des ressources humaines, le ministre a indiqué que cet objectif sera atteint grâce à la révision de la loi n° 131-13 relative à l'exercice de la médecine pour lever les obstacles et restrictions qu'elle impose sur les médecins étrangers au Maroc, notant que cette

mesure leur permettra d'exercer la profession dans les mêmes conditions que celles garanties par la loi à leurs homologues marocains.

Il s'agit également de réviser la loi-cadre n° 34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins afin de créer une fonction publique de santé, d'adapter la gestion du capital humain de la santé avec les spécificités des métiers de la santé, d'améliorer l'attractivité du secteur, de stimuler la composante humaine ainsi que de réformer la formation dans le domaine de la santé, a-t-il détaillé.

S'agissant de la réhabilitation de l'offre sanitaire à travers le renforcement de la dimension régionale, Khalid Ait Taleb a fait savoir que la concrétisation de cet objectif passera par la mise en place de la carte sanitaire régionale et la mise en œuvre du programme médical régional, la réhabilitation des établissements de santé, l'adoption d'une nouvelle approche en ce qui concerne l'entretien des bâtiments et des équipements médicaux, l'instauration d'une obligation du respect de la procédure des traitements et l'ouverture du capital des cliniques aux investisseurs étrangers.

Le troisième pilier, poursuit le ministre, s'articule autour de l'adoption d'une nouvelle gouvernance du système de santé visant à renforcer

les mécanismes de régulation et de contrôle du travail des acteurs ainsi que la gouvernance hospitalière et la planification territoriale de l'offre sanitaire, en créant de nouveaux organes de gestion et de gouvernance dans le secteur de la santé.

Abordant le quatrième pilier, il a indiqué qu'il s'agit du développement du système d'information en créant un système intégré d'information permettant d'exploiter toutes les données de base de l'écosystème de santé, y compris celles du secteur privé, la gestion du dossier médical partagé du patient et l'amélioration du système de facturation dans les établissements hospitaliers.

D'autre part, le ministre a estimé que la mise en œuvre de la réforme du système de santé nécessite l'accélération de la promulgation des textes législatifs et décrets d'application y afférents, ainsi que la révision des textes existants.

Dans ce contexte, il a rappelé les grands efforts consentis jusqu'à présent, malgré les contraintes liées à la crise de Covid-19, pour doter le système de santé des moyens et renforcer les capacités de son fonctionnement afin de le préparer à toutes les éventualités.

Ces efforts, a-t-il enchaîné, ont abouti à des résultats positifs, notamment la réponse rapide aux exigences de prévention et de contrôle

de la pandémie, en renforçant la capacité litière des hôpitaux, des produits médicaux et de nouveaux équipements dont des respirateurs artificiels ainsi que l'acquisition de plusieurs équipements qui ont dépassé ce qui a été acquis au cours de la dernière décennie.

Il s'agit aussi de l'accélération des travaux de construction de plusieurs hôpitaux pour garantir leur entrée en service en 2021, ce qui augmentera la capacité litière de 2475 lits supplémentaires, la préparation d'un programme ambitieux au cours de l'année 2021 pour réhabiliter environ 1.500 unités de santé de base, et de réfléchir sur des moyens innovants à même de remédier aux contraintes en recherchant des formules optimales pour réaliser des politiques publiques préventives dans certains programmes et projets via des plans d'action nationaux multisectoriels, a fait observer Khalid Ait Taleb.

Et d'ajouter que ces efforts concernent également l'accélération des chantiers de la couverture sanitaire en développant des programmes structurés basés sur la révision de la loi n° 65-00 du 3 octobre 2002 portant Code de la couverture médicale de base et en évaluant les traitements actuellement approuvés, afin de réduire les frais restants de l'assuré.

La traversée à la nage vers le préside occupé fait jaser l'extrême droite

Vox s'extirpe à vouloir tirer sur tout ce qui bouge du côté du Maroc



*Peut-on parler d'une action préméditée ?
"Absolument pas. Nous sommes plutôt face à un phénomène social"*



Le parti espagnol d'extrême droite, Vox, récidive. Ainsi après avoir demandé en janvier dernier de sanctionner le Maroc pour sa soi-disant responsabilité dans l'immigration irrégulière, il revient de nouveau à la charge et appelle à appliquer des sanctions économiques et à exercer une pression internationale sur le Royaume. La raison ? La tentative collective des jeunes du Nord de rejoindre Sebta à la nage dimanche dernier.

Selon le site espagnol ceutav.com, Vox estime que cette

tentative a été orchestrée par les autorités marocaines. Pour Juan Sergio Redondo, président local de Vox, il s'agit bien d'une action délibérée cherchant à faire chanter l'Espagne. A ce propos, il a demandé un "déploiement immédiat et constant" des forces de sécurité espagnoles au niveau des frontières maritimes et terrestres avec les présides occupés de Sebta et Mellilia. Mieux, il réclame de mettre plus de pression diplomatique sur les autorités marocaines pour, prétend-il, s'être « soustraites à leur mission de contrôle des fron-

tières », cherchant à faire du Maroc une sorte de gendarme dans la région. C'est là une rengaine ressassée à satiété par d'autres et irrémédiablement rejetée par le Royaume.

Les accusations de Vox sont-elles fondées ? Peut-on parler d'une action préméditée ? « Absolument pas », nous a répondu Mohamed Benaïssa, président de l'Observatoire du Nord pour les droits de l'Homme (ONDH). Et de préciser : « On est loin de la théorie du complot et des mains invisibles ». Pour lui, nous sommes plutôt face à un phénomène social amplifié par les réseaux sociaux qui jouent le rôle de mobilisation et de coordination auprès des jeunes qui partagent les mêmes normes et valeurs. « Il s'agit d'une génération plus ouverte sur le monde via les NTIC et qui ont l'impression que le temps est figé et qu'il y a trop d'inertie », nous a-t-il confié. Pour d'autres sources, la tentative de dimanche dernier n'est pas la première du genre et ne sera pas la dernière. Déjà en septembre 2020, une vingtaine de jeunes avaient tenté collectivement d'accéder de manière irrégulière à Sebta. Cette année a enregistré également un afflux massif

de jeunes marocains vers les deux présides occupés à tel point que les autorités de ces derniers ont procédé à transformer un vieux hôpital en centre d'accueil vu que le centre principal a été complètement saturé et que les refoulements vers le Maroc ont été suspendus à cause de la Covid-19. « Nous allons assister prochainement à de nouvelles tentatives. Nous avons l'habitude d'assister, notamment pendant les mois de juin et juillet, à l'augmentation du nombre de jeunes cherchant à accéder à Sebta. L'amélioration des conditions météorologiques y est pour beaucoup et tous les moyens sont bons pour y arriver (zodiac, jet-ski, kayak,...) », a souligné notre interlocuteur.

Comment peut-on expliquer cette volonté d'émigrer ? « Les motivations sont d'ordre économique, social et politique. En effet, la région (Tétouan, Martil, Fnideq) vit principalement du trafic des marchandises et du tourisme. La situation sanitaire actuelle a grandement affecté ces deux ressources provoquant une grave crise sociale et économique. Ceci d'autant plus que les initiatives et projets annoncés par les autorités de la ville suite

aux dernières protestations de la population, tardent encore à donner leurs fruits et leur impact reste trop limité. En réalité, à part le fait d'embaucher quelques femmes dans certaines usines et la réception des demandes des projets des jeunes, la population de la ville n'a rien vu de concret », nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « Il y a le sentiment que les choses ne bougent pas et que les perspectives sont sombres ».

Ces jeunes risquent-ils d'être refoulés vers le Maroc ? « Les migrants entrant à Sebta ou à Mellilia sont souvent inexpulsables malgré l'existence d'un accord entre le Royaume et l'Espagne signé en 1992. Ils seront répartis sur les centres d'accueil dans ces villes ou dans d'autres établissements similaires au Sud de l'Espagne », a indiqué notre source. A noter que les expulsions vers le Maroc et les liaisons aériennes avec l'Espagne sont suspendues depuis fin mars pour freiner la propagation du coronavirus. Pourtant, un site d'information local a indiqué qu'il y a eu expulsion de 30 personnes lundi soir via le point de passage Bab Sebta qui a rouvert exceptionnellement sur ces portes.

Hassan Bentaleb

Dix-sept migrants retrouvés morts sur un bateau au large des Canaries

Dix-sept personnes ont été retrouvées mortes sur un bateau transportant des migrants au large des îles Canaries, et trois ont été sauvées, ont annoncé les secours en mer espagnols.

Le bateau avait d'abord été repéré par un avion de l'armée espagnole à quelque 265 milles marins (environ 500 km) au sud-est de l'île d'El Hierro, la plus petite des Canaries, et un navire de secours en mer a été envoyé dans la zone.

Les trois survivants, deux hommes et une femme, ont été transportés par un hélicoptère de l'armée espagnole vers un hôpital de l'île de Tenerife, a indiqué le service local des secours dans un tweet.

Parmi les trois, un homme se trouvait dans un état grave, souffrant de "déshydratation sévère", selon la même source.

Les migrants étaient tous des Africains subsahariens, a précisé un porte-parole des secours maritimes.

La provenance de l'embarcation n'a pas été établie.

Un vaccin, deux avantages



Si le ministère de la Santé a décidé d'élargir, dès ce mardi, la vaccination anti-Covid aux personnes âgées entre 55 et 60 ans, l'avion de la Royal Air Maroc, en provenance de l'Empire du Milieu, qui s'est posé quelques heures plus tôt à l'aéroport Mohammed V de Casablanca, avec

à son bord 500.000 doses du vaccin Sinopharm, n'y est évidemment pas totalement étranger.

Cette livraison, la quatrième depuis le début de la campagne nationale de vaccination, le 28 janvier dernier, porte désormais le total des doses reçues à deux millions sur les 40 millions promises. Et a priori, d'autres livraisons devraient suivre. Rappelons que lors d'un entretien daté du 7 avril dernier, le président de l'Assemblée nationale populaire de Chine, Li Zhanshu, a assuré à Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, la livraison de 10 millions de doses fin avril-début mai. A l'évidence, Pékin entend tenir sa promesse. Il était temps.

Lundi soir, en comptant les 7.805 injections réalisées le jour même, 4,73 millions de personnes ont reçu la première dose lors de la campagne de vaccination nationale et 4,21 millions au total sont complètement immunisées. Théoriquement, les 500.000 doses serviront à immuniser via l'injection de deux doses 250.000 citoyennes et citoyens prioritaires, certainement âgés entre 55 et 60 ans, d'autant que la vaccination des plus de 60 ans a avancé à grands pas.

D'ailleurs, les autorités sanitaires demandent aux personnes

cibles de prendre rendez-vous pour la vaccination en envoyant un SMS au 1717 ou à travers le portail www.liqahcorona.ma, tout en exhortant la population à respecter les mesures de protection avant et après la vaccination. Enfin surtout avant. Car contrairement aux doutes récemment émis par l'Organisation mondiale de la santé, comme relaté dans notre édition du mercredi 7 avril, de plus en plus d'indicateurs prouvent que les vaccins permettent non seulement de protéger contre la Covid-19, mais aussi de réduire la transmission du virus.

Aux Etats-Unis, où plus de 85 millions de citoyens ont déjà reçu deux injections de vaccins contre le nouveau coronavirus, ce qui en fait le pays le plus avancé dans le monde en matière de vaccination, avant la Chine et l'Inde, les dernières données des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies américains (CDC) prouvent qu'à quelques exceptions près, les vaccins réduisent drastiquement la transmission du virus. En effet, à la date du 14 avril, les CDC avaient enregistré 5.814 nouvelles infections chez les personnes vaccinées. "Près de la moitié (45%) de ces infections

post-vaccinales, 7% ont dû être hospitalisées et les patients sont morts dans 1% des cas", relate le site "National Geographic".

L'immunité stérilisante qui englobe une protection totale contre la maladie ainsi qu'une absence de transmission du virus n'est pas une mince affaire. Elle est considérée comme "le Saint Graal du développement du vaccin", comme l'a expliqué à National Geographic, Jason Kindrachuk, professeur de virologie au sein de l'Université de Manitoba à Winnipeg, au Canada. Cela dit, tous les vaccins

n'empêchent pas automatiquement les individus complètement vaccinés de transmettre des pathogènes.

Aucun des vaccins homologués aux Etats-Unis par la Food and Drug Administration (FDA) n'est utilisé lors de la campagne nationale de vaccination. Il est donc difficile d'assurer avec certitude que les vaccins produits par Sinopharm et AstraZeneca, pierres angulaires de la campagne vaccinale marocaine, présentent les mêmes avantages en termes d'immunité stérilisante.

C.E



Le précieux liquide limiterait la transmission de la Covid-19, d'après les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC)

Sputnik-V en approche

Après le calme plat et l'inquiétude autour de la pénurie de vaccins qui a considérablement ralenti la campagne nationale de vaccination, les bonnes nouvelles s'enchaînent. Selon plusieurs médias nationaux, le Maroc devrait recevoir, début mai, le premier des trois lots du vaccin russe Sputnik V.

500.000 doses d'abord. Puis 250.000 autres fin mai. Dans le cadre de la stratégie de diversification des sources d'approvisionnement, les autorités sanitaires ont à juste titre commandé un million de doses du vaccin russe Sputnik-V, comme cela a été annoncé par le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb il y a quelques semaines. Longtemps traité avec méfiance par les pays occidentaux, le vaccin Sputnik V a été reconnu efficace à 91,6% par la revue de référence The Lancet, devançant ainsi certains vaccins par sa performance et sa facilité de conservation. Enregistré en Russie en août 2020, Sputnik V (GamCovidVac), a déjà obtenu le feu vert de 60 pays, dont le Maroc.

Les autorités sanitaires nationales auront donc bientôt entre les mains un vaccin plus efficace (92%) que ceux d'AstraZeneca et de Sinopharm, et pas plus difficile à conserver (entre 2 et 8°). De quoi relancer une campagne de vaccination qui en avait bien besoin.

Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé

Les personnes à risque de +55 ans bientôt épargnées

Le Maroc sera en mesure, dans quelques mois, de préserver la santé des personnes présentant des facteurs de risque et âgées de plus de 55 ans, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb.

En réponse à une question centrale à la Chambre des représentants sur les répercussions de la Covid-19 sur le développement du système de santé au Maroc et sur la généralisation de la couverture médicale, le ministre a relevé que le Maroc sera à même de réaliser ses objectifs stratégiques en termes de vaccination, pouvant ainsi éradiquer les cas graves et les décès liés à la Covid-19, tout en maîtrisant l'évolution de la pandémie et en atteignant l'immunité collective.

Ainsi, même en cas de retard d'approvisionnement ou d'épuisement du stock de vaccin, le Maroc aura réduit de façon significative les cas graves et les décès liés à la Covid-19, estime le responsable gouvernemental, mettant en exergue la stabilisation de la situation épidémiologique au Royaume.

A cet égard, Khalid Ait Taleb relève que la tendance épidémiologique a enregistré une baisse significative et que le taux quotidien de décès lié au virus a considérablement diminué, en

passant de 92 décès (pic du 20 novembre) à 4 au cours des dernières 24H, précisant que le taux de létalité demeure, quant à lui, stable à 1,8.

De même, poursuit-il, le taux d'incidence en 24H a considérablement diminué avec 0,9 pour 100.000 habitants et 326 nouveaux cas contre près de 6.195 nouveaux cas au 12 novembre 2020, ajoutant que le taux d'occupation des lits de réanimation Covid-19 est passé de 39% à 12,6%. S'agissant des cas de guérison, ils sont au nombre de 390 pour les dernières 24H, soit un taux de guérison de 97,2% a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, Khalid Ait Taleb a mis en avant l'émergence des nouvelles souches du coronavirus sur le territoire national, rendant difficile de prévoir l'évolution de la situation épidémiologique pour les prochains jours.

C'est dans ce sens, poursuit-il, que le ministère de la Santé a mis en place le dispositif de veille génomique du SARS-CoV-2, pour l'étude et l'analyse des différents variants détectés, affirmant que l'apparition de nouvelles souches est un phénomène virologique courant.

En outre, le ministre a salué l'initiative gouvernementale prolongeant l'état d'urgence sanitaire



et instaurant des restrictions de déplacement pendant le mois sacré du Ramadan, soulignant que le Royaume n'a toujours pas atteint l'immunité collective.

Selon le ministre, la situation épidémiologique au Maroc est relativement maîtrisée, malgré l'apparition des nouveaux variants sur le territoire. Cependant, a-t-il relevé, les citoyens sont appelés à faire preuve de vigilance et de respect des mesures sanitaires en vigueur, afin d'éviter une recu-

descence de la situation, telle qu'observée dans certains pays d'Amérique et d'Asie.

Sur un autre volet, le responsable gouvernemental s'est félicité de la réussite de la campagne de vaccination au Royaume, grâce à la vision proactive de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et ses directives visant la préservation de la sécurité sanitaire des citoyens, ajoutant que selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Royaume figure parmi

les 10 meilleurs pays en termes de campagne de vaccination anti-Covid-19.

Ainsi, le Maroc veille à assurer la sécurité sanitaire des citoyens, notamment les personnes vulnérables, en adoptant diverses mesures sanitaires et en prenant plusieurs précautions, telles que la suspension des vols vers certains pays concernés par l'annonce de l'émergence de nouveaux variants du coronavirus.

Dr Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé

Les mesures préventives, seule solution pour réduire les risques de nouveaux mutants



Les mesures préventives sont la seule solution pour maîtriser la situation épidémiologique et réduire les risques de nouveaux mutants, en attendant d'atteindre l'immunité collective, a souligné Dr Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé.

Lors de son analyse du double mutant indien, il a expliqué que le cas indien a démontré l'importance de respecter les mesures préventives individuelles et collectives en attendant d'atteindre l'immu-

nité collective pour réduire les risques de nouveaux variants qui peuvent être plus dangereux. L'épidémie a fait des ravages en Inde depuis la fin du mois de mars, avec plus d'un million de cas de contaminations enregistrés en seulement trois jours et un record de 350.000 cas le 25 avril, a-t-il relevé, ajoutant que 2.767 décès ont été dénombrés en 24 heures.

La majorité des Etats indiens sont de nouveau placés en quarantaine et le pays essaie de résister au risque d'effondrement

du système de santé, en raison de l'incapacité de l'infrastructure hospitalière à accueillir un grand nombre de personnes dans un état critique et le manque d'oxygène dans les hôpitaux, a-t-il indiqué.

L'aggravation de la situation épidémiologique est due à deux facteurs, à savoir l'émergence d'un nouveau variant indien et le grand nombre de rassemblements publics lors des campagnes électorales et de certaines festivités sociales auxquelles des millions d'Indiens ont assisté sans prendre les précautions nécessaires, a expliqué le chercheur.

Le variant indien, ou B.1.617, a été repéré récemment chez un homme de 31 ans dans le Maharashtra (dont la capitale est Mumbai), a-t-il rappelé.

Ce variant est qualifié de "double mutant" en raison de deux mutations présentes sur sa protéine Spike, qui permettent au virus de pénétrer les cellules de la personne infectée, a-t-il ajouté, précisant que la première mutation "L452R" est similaire à celle observée au niveau du variant californien et la seconde "E484Q" est proche de la mutation "E484K", détectée chez les variants brésilien et sud-africain.

Ces deux mutations permettent au coronavirus de mieux se fixer sur les cellules pour se propager plus facilement, a fait sa-

voir le médecin chercheur, ajoutant que le double mutant indien porte quinze mutations au lieu de deux et il n'est pas le résultat d'une fusion entre les variants californien et sud-africain.

Même si le variant indien semble aujourd'hui être plus contagieux, il est difficile de confirmer que son danger ou sa létalité soient plus élevés, a-t-il souligné.

Bien qu'il entraîne les mêmes symptômes qu'autres souches, le taux de la propagation du variant indien est préoccupant, a-t-il renchérit. Une étude a montré que la mutation commune avec le variant californien augmente le taux de sa propagation de 18 à 24%, a argué Dr Tayeb Hamdi. L'immunité résultant de la vaccination ou d'une contamination antérieure par la souche classique semble prévenir l'infection par ce mutant, mais ce constat n'a pas été encore confirmé, a-t-il détaillé.

Il y a une pénurie d'informations sur ce sujet car les échantillons disponibles du variant indien sont très peu nombreux par rapport aux autres mutants, vu la capacité limitée de l'Inde à effectuer un suivi génomique par rapport à d'autres pays tels que la Grande-Bretagne, a-t-il commenté.

Néanmoins, des études sont menées pour déterminer toutes les caractéristiques du mutant indien, a conclu l'expert.

Noureddine Boutayeb, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur

Les autorités publiques veillent à préserver la santé des citoyens



Les autorités publiques veillent à la préservation de la santé des citoyens autant qu'elles se soucient de la protection du système social et économique contre l'impact de la situation sanitaire exceptionnelle due à la Covid-19, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Noureddine Boutayeb.

Répondant à deux questions centrales à la Chambre des représentants sur "le couvre-feu nocturne durant le mois du Ramadan", il a indiqué que, conscientes de l'impact de la situation sanitaire actuelle et ses répercussions sur les plans sécuritaire, sanitaire et social, les autorités publiques œuvrent à préserver la santé des citoyens et à protéger le système social et économique national, a-t-il indiqué, mettant en avant la relation étroite entre la réalisation des objectifs sanitaires et ceux à caractère socioéconomique.

Dans ce sens, le ministre délégué a fait savoir que l'évolution de la situation épidémiologique impose dans la plupart des cas la prise, d'une manière urgente, d'une batterie de mesures préventives, afin de protéger la vie des citoyens, précisant que face à ce choix délicat, "nous nous trouvons dans une situation difficile" où prime la santé sur l'économie, ce qui engendre des "difficultés" économiques dont le redressement nécessite du temps.

Pour préserver les acquis engrangés en matière de lutte contre cette pandémie, le Maroc a instauré, à l'instar des autres pays, des mesures drastiques, en l'occurrence la prolongation du couvre-

feu nocturne (de 20h00 à 6h00) durant le Ramadan, ce mois qui se caractérise généralement par une intense mobilité des citoyens et par les rassemblements dans les cafés et les lieux publics, a-t-il expliqué.

S'inscrivant en droite ligne des mesures de précaution en vigueur depuis des mois, a-t-il enchaîné, cette décision est prise sur la base des recommandations du Comité scientifique, après la mutation relative qu'a connue la situation épidémiologique dans le Royaume avant le mois du Ramadan, notant qu'elle a été également motivée par la détection des cas du variant britannique, connu par sa grande transmissibilité dans les milieux connaissant de grands rassemblements.

Pour Noureddine Boutayeb, les autorités publiques sont conscientes de l'impact de cette décision sur les citoyens, notant que les spécialistes sont unanimes quant à la nécessité de surmonter cette crise avec le minimum de victimes et que le retour à une vie normale passe inévitablement par de telles décisions.

Le ministre délégué a soutenu que le Royaume a le droit d'être fier de tout ce qui a été déployé afin de remédier aux effets négatifs de la Covid-19 sur les citoyens ainsi que sur le tissu économique, surtout grâce au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie, créé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Il a aussi mis en exergue les initiatives prises à travers le Comité de veille économique, lequel a été mis sur pied pour suivre de près les répercussions de cette pandémie par le biais de mécanismes précis et d'une approche participative ayant permis de garantir l'adhésion réelle et effective de tous les intervenants et acteurs concernés.

Pour accompagner les mesures prises en la matière, le ministère de l'Intérieur a mobilisé l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles pour la mise en œuvre optimale du couvre-feu nocturne durant le Ramadan et ce, à travers la tenue de réunions sécuritaires au niveau des préfectures et provinces du Royaume en coordination avec l'ensem-

ble des départements concernés, a-t-il dit.

Evoquant la campagne de vaccination anti-Covid-19, Noureddine Boutayeb a fait savoir qu'il a été procédé à la mise en place d'un cadre approprié pour la gestion, la coordination et le suivi de cette opération sur les plans central, régional et provincial, ce qui a permis la vaccination jusqu'à présent de près de 5 millions de citoyens marocains et de ressortissants étrangers établis au Maroc, précisant que cette campagne, lancée par SM le Roi en janvier dernier, se poursuit d'une manière fluide et positive.

Pour augmenter le taux de participation à cette campagne, a-t-il expliqué, il a été procédé à la mobilisation des agents d'autorité pour assurer la communication directe avec les catégories ciblées et les informer des rendez-vous de leur vaccination, notamment parmi les catégories vulnérables et les personnes âgées sans oublier la facilitation de leur accès aux centres de vaccination et leur sensibilisation à l'importance du vaccin qui constitue le seul moyen pour aboutir à une immunité collective.

L'engagement collectif et la mobilisation pour atteindre un objectif commun sont la seule issue pour sortir de cette phase délicate et revenir à une vie normale, a-t-il insisté.

Grâce à toutes ces mesures et dispositions, le modèle marocain en matière de gestion de la pandémie a été salué par des parties nationales et internationales spécialisées dans l'évaluation de la gestion des crises, a conclu Noureddine Boutayeb.

Plus de 1.530.000 interpellations pour violation des mesures préventives

Plus de 1.530.000 personnes ont été interpellées entre le 25 juillet 2020 et le 22 avril 2021 pour violations des mesures préventives prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19, soit une moyenne de plus de 5.700 interpellations/jour, a fait savoir le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Noureddine Boutayeb en réponse à deux questions centrales à la Chambre des représentants, ajoutant qu'environ 280.000 individus ont été déferés devant la justice, soit 18% de l'ensemble des personnes interpellées.

Le SNPM dénonce le complot du silence des médias espagnols et français dans le scandale Brahim Ghali

Le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM) a vivement critiqué la manière dont les médias espagnols et français ont traité du scandale concernant l'hospitalisation du chef des séparatistes, Brahim Ghali, en catimini et sous une fausse identité dans un hôpital en Espagne.

« Le SNPM a pris acte avec un grand étonnement de l'omission absolue avec laquelle les médias ibériques et français ont traité du scandale de l'entrée en territoire espagnol et sous une fausse identité d'une personne recherchée par la justice espagnole pour des affaires de viol et de torture », a martelé le syndicat marocain dans un communiqué mis en ligne lundi sur son portail officiel. Et d'ajouter : « Il s'agit du chef du Front Polisario qui a été hospitalisé sur le sol espagnol avec la connivence des deux organes du renseignement algérien et du gouvernement de Madrid, et ce dans le but de contourner la justice espagnole et permettre au mis en cause de lui échapper.

Pour cette raison, le SNPM a exprimé son rejet et sa condamnation « de ce comportement médiatique qui repose sur une sélectivité opérée sur la base d'arrière-pensées politiques malveillantes. C'est un comportement qui mérite d'être condamné, d'autant plus qu'il émane de ceux qui n'ont pas hésité à donner des leçons en ma-



tière de pratique médiatique objective et de respect des droits de l'Homme».

A cet égard, le Syndicat attend « des réponses convaincantes de « France 24 », « Le Monde », « El País », « El Mundo » et d'autres médias « qui ne manquent aucune occasion lorsqu'il s'agit de s'attaquer au Maroc ».

Le SNPM s'attaque également aux organisations internationales des droits de l'Homme qui sont aussi « complices dans ce complot de silence ». Car ces ONG qui tiennent à « suivre de près tous les développements

politiques et des droits de l'Homme liés au conflit artificiel autour du Sahara marocain », passent sous silence le scandale concernant l'hospitalisation d'un séparatiste impliqué dans des crimes abjects.

Il y a lieu de rappeler que l'Association canarienne des victimes du terrorisme (Acavite) a appelé samedi dernier à l'arrestation immédiate du chef des séparatistes.

Dans un communiqué rendu public, ce criminel « doit être interpellé immédiatement par les autorités espagnoles », pour les

crimes qu'il avait commis contre des Canariens dans le territoire du Sahara, tout en condamnant "son entrée illégale" en Espagne.

« De même, nous demandons à la Justice, au gouvernement espagnol et aux ministères concernés, de s'acquitter au plus vite de leur devoir de s'occuper des Canariens victimes du terrorisme et non des assassins du Polisario », a fait observer l'Acavite qui a accusé le gouvernement espagnol de participer à un « blanchiment des actions terroristes de Brahim Ghali, sous prétexte de maladie et de prétendues raisons

humanitaires ».

Pis encore, le chef du Polisario est impliqué dans d'autres affaires de torture, de graves violations des droits de l'Homme et, par-dessus-tout, de viols à l'égard des Sahraouies, comme ce fut le cas de Khadijatou Mahmoud Zoubair, une jeune Sahraouie des camps de Tindouf, qui avait dénoncé à visage découvert, via une vidéo postée sur Twitter, son viol par l'actuel chef du Polisario au temps où il était représentant de la chimérique RASD à Alger.

T. Mourad

Madrid couvre un fugitif responsable du meurtre et de la torture de citoyens espagnols, indiquent plusieurs portails latino-américains

Plusieurs sites d'information en Amérique Latine s'étonnent de voir que le gouvernement espagnol accueille sur son territoire "un fugitif de la justice espagnole (le dénommé Brahim Ghali), responsable du meurtre et de la torture de citoyens espagnols".

Ainsi, l'agence de presse "Alternative presse Agency" écrit que le gouvernement du socialiste Pedro Sánchez a "mis de côté les lois espagnoles" en accueillant sur son territoire le dénommé Brahim Ghali, porteur d'un faux passeport avec le nom de "Mohamed Benbaouch".

La même source rappelle que même si le gouvernement socialiste a invoqué "des raisons strictement humanitaires" pour se justifier, le

dénommé Ghali est accusé par l'Audience nationale espagnole (plus haute juridiction en Espagne) "de crimes de génocide, meurtre, torture et disparitions forcées contre des Sahraouies de nationalité espagnole détenus dans les camps algériens de Tindouf".

L'agence argentine rappelle que pendant la période de la guerre, "le terrorisme du Polisario a tué 300 personnes et blessé des centaines d'autres (...). Toutes ces attaques constituent des crimes contre l'humanité et ont été commises sur ordre express de Brahim Ghali".

Pour sa part, le site d'information argentine "El Desafio semenario" évoque un "scandale" en Espagne, après l'accueil du dénommé Ghali avec un faux passeport, pour échapper à la justice

ibérique qui le poursuit pour "violation des droits humains".

ElDesafio revient dans les détails sur la plainte déposée contre Ghali par une jeune Sahraouie, Khadijatou Mahmud, victime d'un viol perpétré par cet individu en 2010 à Alger.

Le site rappelle lui aussi la plainte déposée contre 25 membres du Polisario (dont Ghali) et trois officiers algériens responsables "d'assassinats, de détention illégale, de terrorisme, de torture et de disparition forcée" de Sahraouies dans les camps de Tindouf.

Après cette plainte, le dénommé Ghali a dû quitter précipitamment l'Espagne pour aller se réfugier à Alger, en tant que représentant du Polisario. "Jusqu'à aujourd'hui, il est poursuivi par les

tribunaux espagnols", d'autant plus que les crimes mentionnés ont été commis contre des citoyens espagnols, insiste la publication.

L'histoire remonte aux années 70/80, rappelle ElDesafio, lorsque le "génocide perpétré par le Polisario faisait partie d'une campagne pour éliminer les élites sahraouies ayant la nationalité espagnole, afin de rompre les liens entre les tribus sahraouies et obtenir ainsi le contrôle direct sur l'ensemble des réfugiés dans les camps" de Tindouf.

Le site d'information chilien "ElSiete" se fait l'écho du combat de l'Association sahraouie de lutte contre l'impunité dans les camps de Tindouf pour que le dénommé Brahim Ghali réponde devant l'Audience nationale espagnole de ses

crimes de "viol, torture, exécutions extrajudiciaires et meurtres" perpétrés contre des centaines de Sahraouies et Mauritaniens dans les prisons secrètes au sud-ouest de l'Algérie.

Les victimes ont dû recourir à la justice espagnole face à "l'absence de mécanismes capables de garantir la justice devant des tribunaux en Algérie", écrit ElSiete.

L'Association sahraouie considère que la présence de Ghali sur le sol espagnol est une "opportunité pour que l'Etat de droit en Espagne puisse garantir les droits des victimes et de leurs familles. Les institutions espagnoles compétentes sont obligées d'assumer leur responsabilité et de mettre en détention" le dénommé Ghali, insiste cette Association citée par ElSiete.

Comment l'Afrique devrait aborder le commerce et l'industrialisation



La zone de libre-échange continentale africaine, lancée le 1er janvier, a été saluée comme un «changeur de jeu». En réunissant 55 pays - avec une population totale de 1,3 milliard d'habitants et un PIB combiné de 3,4 billions de dollars - dans un marché unique, beaucoup pensent que la ZLECAf pourrait alimenter la reprise de l'Afrique après la crise de la Covid-19, stimuler la transformation structurelle et accélérer l'industrialisation. La Banque mondiale estime que l'intégration commerciale pourrait augmenter les revenus de l'Afrique de 7% d'ici 2035 et sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté.

Ce sont de nobles attentes. Malheureusement, la seule réduction des barrières commerciales ne permettra pas à l'Afrique de les respecter.

La ZLECAf éliminera les droits de douane sur 90% des marchandises et réduira les barrières non tarifaires. La libéralisation, selon la logique, entraînera une forte augmentation du commerce continental, la production - en particulier de produits manufacturés - augmentant pour répondre à la demande croissante des exportations. Et une augmentation des exportations encouragerait l'industrialisation à plus long terme, en permettant une répartition plus efficace des ressources et des économies d'échelle.

Mais il y a un défaut fondamental dans cette logique. Les droits de douane ne sont pas le principal obstacle au commerce continental, à une industrialisation plus rapide et à une transformation structurelle en Afrique. En fait, les tarifs commerciaux sont déjà bas. Ainsi, l'accent est mis sur l'élimination des obstacles non tarifaires, en particulier les lacunes en matière d'infrastructure et les coûts de transaction liés aux douanes.

Les mesures liées à la ZLECAf visant à rationaliser les procédures douanières et à freiner la recherche de rente aux frontières contribueront dans une certaine mesure à accroître l'efficacité. Mais ce qu'il faut vraiment, c'est un investissement à grande échelle dans l'infrastructure physique des douanes et la modernisation des systèmes informatiques. Le vrai problème du continent est sa capacité de production sous-développée.

L'investissement fixe de l'Afrique, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et la productivité agricole sont en retard par rapport aux autres régions en développement, bien qu'avec des variations considérables entre les pays. En outre, la part toujours faible du continent dans les exportations mondiales exacerbe la contrainte de la balance des paiements à la transformation structurelle, qui dépend de la hausse des importations, en particulier des biens d'équipement nécessaires pour moderniser l'agriculture et l'industrie manufacturière.

De même, l'inadéquation entre ce que les pays africains exportent (principalement des produits de base et des produits semi-transformés) et des importations (principalement des biens de consommation et des biens d'équipement) entrave considérablement le commerce continental. Pourquoi le Ghana échangerait-il du cacao avec la Côte d'Ivoire, si aucun des deux pays ne peut le transformer? Pourquoi la Zambie exporterait-elle son cuivre vers la République démocratique du Congo, qui produit également - mais ne transforme pas - du cuivre?

Ainsi, au moins aussi importantes que les dispositions liées au commerce de la ZLECAf, les politiques macroéconomiques et industrielles visent explicitement à accélérer la

transformation structurelle de l'agriculture et la fabrication et les investissements dans les infrastructures associées. Certains experts, y compris des chercheurs du Fonds monétaire international, reconnaissent que des politiques industrielles sont nécessaires pour tirer le meilleur parti de la ZLECAf. Mais ces mesures sont considérées comme accessoires, plutôt que comme une condition préalable au progrès qui doit s'accompagner d'investissements plus larges dans l'énergie, l'eau et l'assainissement, et les infrastructures de transport (routes, voies ferrées et ports). Ce n'est qu'alors que le commerce intrarégional pourra réellement décoller. Pourtant, dans l'état actuel des choses, la Banque africaine de développement estime que le déficit annuel de financement des infrastructures du continent se situerait entre 68 et 108 milliards de dollars.

Pour être clair, l'Afrique peut réaliser l'industrialisation et la transformation structurelle, malgré ce que prétendent les opposants. En fait, depuis 1990, la part du secteur manufacturier dans l'emploi a augmenté dans un certain nombre de pays africains (bien qu'elle ne se soit accompagnée que d'une croissance modeste de la valeur ajoutée). Les pays africains peuvent s'appuyer sur leur expérience de fabrication accumulée pour saisir les opportunités de produire les uns pour les autres et pour le reste du monde.

Les industries lourdes comme les métaux de base, les produits chimiques et la production de ciment peuvent bénéficier de la proximité des marchés régionaux. Il existe un potentiel considérable de transformation de la production agricole en produits alimentaires et boissons pour la région et au-delà. Les changements et chocs mondiaux créent des opportunités

pour l'Afrique d'étendre sa participation aux chaînes de valeur, des vêtements à l'assemblage automobile et aux produits pharmaceutiques.

La transformation structurelle ne se limite pas à la fabrication. Comme l'affirment trois éminents chercheurs africains, le continent doit également inverser sa relative négligence de la production et des exportations agricoles et combler l'écart de productivité agricole avec d'autres régions. Cela est essentiel pour augmenter les revenus dans les zones rurales, où l'extrême pauvreté est concentrée, et pour stimuler les exportations agricoles (en relâchant ainsi la contrainte de la balance des paiements à la croissance).

En particulier, l'agriculture à forte valeur ajoutée, telle que l'horticulture, est à forte intensité de main-d'œuvre et peut permettre les types de gains de productivité traditionnellement associés à l'industrie manufacturière. L'Éthiopie et le Kenya l'ont déjà prouvé avec leurs exportations de fleurs et de légumes frais, et l'Afrique du Sud a fait de même avec les agrumes.

Pour que tout cela fonctionne, cependant, les dirigeants africains doivent regarder au-delà des éléments liés au commerce de la ZLECAf et mettre en œuvre une stratégie plus large, basée sur le régionalisme de développement, qui vise explicitement à améliorer la capacité de production. Ce n'est qu'alors que l'Afrique pourra réaliser la transformation structurelle dont elle a tant besoin et relancer le commerce dans le processus.

Par Nimrod Zalk

Conseiller en développement industriel et professeur associé adjoint à la Nelson Mandela School of Public Gov.

Essaouira, haut lieu de transmission des valeurs universelles



Essaouira-Mogador s'est positionné depuis des siècles en haut lieu de transmission des valeurs universelles et humanistes, de culture, d'histoire et d'échanges où la centralité de l'humain est mise au cœur de toute réflexion.

C'est ainsi qu'à travers son histoire contemporaine, le rapprochement des peuples de la Méditerranée et même au-delà s'est inscrit dans une perpétuelle quête ayant comme principal objectif de bâtir davantage de lieux de célébrations communes. Cette ville monde a su conforter la centralité de la culture notamment à travers le prisme de l'altérité.

Tout en s'inscrivant dans les dynamiques insufflées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la cité apporte une vision d'un monde serein, responsable et engagé pour la promotion et la valorisation de la culture de la paix. Rapprocher les peuples, créer des liens et des connexions homogènes, tel est l'engagement indéfectible du Royaume du Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi. C'est dans cette même ligne qu'Essaouira œuvre depuis plus de trente ans pour que les expériences les plus inédites et les plus singulières soient transmises et partagées avec les générations à venir.

Cette chaîne de transmission, requiert que l'on mette en récit clair et intelligible notre patrimoine commun. En somme, réunir toutes les conditions nécessaires pour faciliter l'émergence d'une responsabilité collective vis-à-vis de notre histoire. Cette dernière peut ainsi spontanément établir sa place et sa légitimité dans le texte où elle est pensée et produite. Sans quoi, on n'écrit que l'apparence de l'histoire.

Essaouira a efficacement contribué ces dernières années, à la valorisation de plusieurs projets tant sur les plans de la recherche que de la formation. Ces dynamiques de coopération scientifique et académique viennent nourrir davantage les priorités nationales en matière d'éducation tout en élargissant les champs d'investigation scientifique à d'autres disciplines.

Dans ce sens, Bayt Dakira qui a été gratifié par la visite de S.M le Roi Mohammed VI en

janvier 2020, est une véritable opportunité à la fois pour la promotion et la préservation du patrimoine judéo-marocain mais aussi pour le développement de plusieurs projets académiques et scientifiques. La Maison de la mémoire compte désormais trois entités de recherches internationales : Le Centre de recherches Haïm Zafrani, le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc ainsi que l'Institut Insania pour les humanités avancées. Ces initiatives uniques dans le monde arabo-musulman, bénéficient du soutien et de l'expertise de plusieurs enseignants-chercheurs, d'experts nationaux et internationaux, de doctorants et d'étudiants qui sont pleinement impliqués dans différents travaux scientifiques.

Plusieurs projets ont eu lieu à Essaouira, notamment le programme de recherches pluridisciplinaires intitulé "Les mutations des normativités sociopolitiques, juridiques, économiques, culturelles et socio-éducatives dans l'espace méditerranéen". Ce programme regroupe plusieurs universités internationales dont l'Université de Bordeaux, l'Université de Rabat Mohammed V, l'UIR et l'Institut Bayt Dakira. D'autres universités s'associeront dans un second temps à ce programme de recherches d'envergure telles que Berkely, UCLA et Connecticut.

S'ajoutent à ces dynamiques, la tenue à Bayt Dakira de six colloques internationaux organisés conjointement par le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, l'Association Essaouira Mogador et plusieurs partenaires institutionnels nationaux et internationaux.

Plusieurs partenariats ont été également paraphés dans cet espace emblématique notamment entre le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc et le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et celui de la Justice.

Un accord-cadre inédit a été signé entre le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, le ministre de l'éducation nationale, de la Formation professionnelle, de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Saïd Amzazi, et l'Association Essaouira Mogador.

Dans la perspective de la mise en œuvre de cet accord-cadre, une réunion de travail s'est tenue à Bayt Dakira le 13 janvier 2021. Cette rencontre a été initiée dans le but d'asseoir et lancer les premiers projets éducatifs relatifs, entre autres, à la mise en place des « Clubs de coexistence dans la diversité » à travers les académies du Royaume. A cet effet, le premier Club de tolérance du Royaume a vu le jour au Lycée Akenous à Essaouira.

Un mémorandum d'entente a été également signé à Bayt Dakira entre le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc et le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader. Une Commission de travail est en cours de constitution afin de lancer conjointement les premiers projets relatifs à la place et au rôle du droit hébraïque au sein du système juridique national.

Ces idées nées et façonnées depuis ce Royaume pluriel et plus exactement depuis la Cité des Alizés, sont de simples idées mais elles sont précieuses. Issus d'une longue histoire, ces projets résisteront à l'usure du temps et c'est ainsi que Mogador se place dans la chaîne de transmission.

Certaines de ces dynamiques trouvent leur prolongement dans d'autres régions du Royaume et rendent ainsi hommage à l'expérience humaine et à notre identité. Une réalité qui trouve pleinement son sens dans l'histoire du Maroc de la modernité. La diversité, Mogador en fait une science de la référence depuis des siècles. La plus belle des façons d'exprimer sa sensibilité et d'étendre la possibilité d'une osmose.

C'est tout cet ensemble qui fait qu'au Maroc et à Essaouira notre démarche continuera à se saisir de l'esprit de compromis et de sa conformité avec la réalité de notre histoire. C'est cette responsabilité morale qui impose avec force les déterminants que nous offrons demain à la nouvelle génération, les vrais ga-

rants d'un nouveau monde réconcilié avec lui-même, avec la justice et avec la paix.

Ces projets contribueront sans aucun doute à la compréhension des valeurs en participant ainsi au respect mutuel des cultures relevant de sensibilités différentes. A travers ces dynamiques, Essaouira lance un signal fort en manifestant encore une fois sa capacité à demeurer un véritable espace d'échange et de savoir en mettant en avant la pertinence et la richesse scientifique et académique tout en s'inscrivant pleinement dans la dynamique insufflée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et l'intérêt particulier que le Souverain ne cesse d'accorder à la recherche scientifique et au dialogue des cultures et des religions.

Dans cette même ligne, nous saluons avec force l'engagement de plus de trente ans du Conseiller de Sa Majesté le Roi, André Azoulay, pour la consolidation des projets qui favorisent continuellement l'émergence d'espaces propices aux échanges, au dialogue et à la paix constituant ainsi de hauts lieux de transmission des valeurs universelles et humanistes.

Les circonstances particulières que l'Humanité traverse, donnent davantage de légitimité à nos actions communes. Notre responsabilité, face à cette période incertaine, est immense. Elle exige une redéfinition de la notion de valeurs universelles, plus que jamais conjugée dans une combinaison qui porte à son point le plus haut le respect et l'épanouissement de l'humain.

Par Abdellah Ouzitane



Président fondateur du Centre des études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc

Le dirham quasi-stable face au dollar

Le dirham est resté quasi-stable par rapport au dollar américain et s'est déprécié de 0,33% vis-à-vis de l'euro, au cours de la période allant du 15 au 21 avril, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 16 avril 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve s'est établi à 304,2 milliards de dirhams (MMDH), en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en hausse de 2,6% en glissement annuel, ajoute la même source.

L'encours global des interventions de BAM ressort à 77,4 MMDH, dont 33,9 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 15 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée et 28,5 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,8 MMDH et le taux interbancaire à 1,5% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 21 avril (date de valeur le 22 avril), la Banque centrale a injecté un montant de 25,2 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le Masi a enregistré une hausse de 0,5%, portant sa performance depuis le début de l'année à 3,5%, relève BAM, notant que cette évolution hebdomadaire résulte principalement des progressions des indices sectoriels des "bâtiments et matériaux de construction" de 2,2% et des assurances de 1,6%.

En revanche, l'indice du secteur des "sociétés de financement et autres activités financières" a diminué de 1,3%.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est élevé à 464,4 millions de dirhams (MDH) contre 273,9 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 92,9 MDH après 52,1 MDH la semaine dernière.

Stabilisation attendue des prix des produits de base à l'échelle mondiale



Les prix des produits de base devraient se stabiliser à la faveur de la reprise économique mondiale, a annoncé la Banque mondiale dans un nouveau rapport précisant que cette évolution dépendra du rythme de la reprise et de l'endiguement de la Covid-19.

« Les prix des produits de base ont continué à se redresser au premier trimestre 2021 et devraient rester proches de leurs niveaux actuels jusqu'à la fin de l'année, à la faveur du rebond de l'économie mondiale et de l'amélioration des perspectives de croissance », a indiqué l'institution internationale dans la dernière édition semestrielle de son Commodity Markets Outlook.

Prudents, les auteurs du rapport, rendu public récemment, préviennent toutefois que ces prévisions demeurent fortement tributaires des progrès de la lutte contre la pandémie de Covid-19 et des mesures de soutien mises en place dans les économies avancées.

Comme l'a également relevé la Banque mondiale dans un communiqué, ces pronostics dépendent aussi des décisions de production prises par les principaux producteurs de matières premières.

« La croissance mondiale est plus vigoureuse que prévu jusqu'ici et les campagnes de vaccination sont en cours, et ces tendances dopent les prix des produits de base », analyse Ayhan Kose, vice-président par intérim du Groupe de la Banque mondiale pour la division Croissance équilibrée, finance et institutions et di-

recteur du groupe Perspectives.

La durabilité de la reprise étant très incertaine, il estime que « les économies émergentes et en développement, qu'elles soient exportatrices ou importatrices de matières premières, doivent améliorer leur capacité de résistance à court terme et se préparer à l'éventualité d'un ralentissement de la croissance ».

Il est à noter qu'avec un baril de pétrole s'établissant en moyenne à 56 dollars, les prix de l'énergie devraient atteindre cette année des niveaux globalement supérieurs de plus d'un tiers par rapport à ceux de l'année écoulée.

Des estimations publiées dans la dernière livraison du Commodity Markets Outlook de la Banque mondiale, il ressort que les cours des métaux devraient pour leur part augmenter de 30%

et les prix agricoles de près de 14%.

Sous l'effet de la reprise de l'activité économique et, dans certains cas, de facteurs liés à l'offre, en particulier en ce qui concerne le pétrole, le cuivre et certains produits alimentaires, la Banque mondiale relève que « les prix de la quasi-totalité des produits de base sont désormais supérieurs aux niveaux précédant la crise ».

Soulignons que les cours du pétrole brut, qui avaient atteint des plateaux record pendant la pandémie, ont, de leur côté, rebondi. Cette hausse intervient « à la faveur d'une reprise économique mondiale rapide et de la poursuite des réductions de production par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses partenaires », a expliqué l'institution internationale.

Dans son rapport, la Banque mondiale prévoit un raffermissement de la demande au cours de cette année, « avec l'arrivée massive de vaccins, notamment dans les économies avancées, l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie et la continuation de la reprise mondiale ».

La même source soutient que « le baril devrait atteindre 60 dollars en moyenne en 2022 ». Elle prévient cependant qu'une nouvelle détérioration de la demande pourrait exercer des pressions sur les prix, si l'endiguement de la pandémie faiblit.

A en croire les auteurs dudit rapport, les prix des métaux devraient céder une partie des gains enregistrés cette année à mesure que la croissance induite par les mesures de relance se tassera en

2022.

Comme, l'explique la Banque mondiale, « un abandon plus rapide de ces mesures dans certaines grandes économies émergentes pourrait tirer les prix à la baisse, tandis qu'un vaste programme de modernisation des infrastructures aux Etats-Unis pourrait soutenir les cours des métaux, notamment l'aluminium, le cuivre et le minerai de fer », fait-elle savoir affirmant que l'intensification de la transition énergétique mondiale vers la décarbonation pourrait elle aussi accroître la demande de métaux.

En ce qui concerne les prix des matières premières agricoles, le rapport indique qu'ils ont enregistré une hausse soutenue cette année, en particulier en ce qui concerne les produits alimentaires, en raison de l'insuffisance de l'offre en Amérique du Sud et de la forte demande de la Chine.

Le document estime cependant que « l'approvisionnement est suffisant pour la plupart des marchés mondiaux de produits alimentaires au regard des niveaux historiques, et les prix devraient se stabiliser en 2022 ».

Signalons que la dernière livraison du Commodity Markets Outlook consacre un dossier spécial aux conséquences des fortes variations des prix des métaux sur les pays exportateurs.

Le rapport s'intéresse particulièrement au cuivre et à l'aluminium qui, comme le relève la Banque mondiale dans sa note, « constituent une source majeure de revenus d'exportation pour 35 % des économies émergentes et en développement ».

Alain Bouthry



Les cours des métaux et des produits agricoles devraient augmenter respectivement de 30% et près de 14%



Hausse de l'actif net sous gestion des OPCVM à fin mars

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 567,29 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2021, en hausse de 2,12% par rapport au mois précédent.

Cette hausse est expliquée par la collecte nette de plus de 11 MMDH ayant concerné principalement les fonds OCT et OMLT, fait savoir l'ASFIM dans sa lettre mensuelle d'information au titre du mois de mars 2021.

A fin mars, la meilleure performance men-

suelle est à mettre au crédit des OPCVM Actions avec une augmentation de 1,14%, tandis que les OPCVM diversifiés ont affiché une performance de -0,09%, précise ASFIM.

Les OPCVM Actions ont eu la meilleure progression annuelle avec une hausse de 2,71% alors que les OPCVM Monétaires (+0,37%) ont connu la plus faible performance.

Avec la création de 6 nouveaux fonds, le nombre d'OPCVM est passé à 517 à fin mars.

La 5G au Maroc, une révolution technologique aux enjeux socio économiques multiples

La 5G au Maroc constitue une technologie "révolutionnaire incontournable" qui redéfinira les modèles économiques, représentant ainsi des enjeux socioéconomiques multiples, a indiqué, récemment, le directeur du développement commercial de l'équipementier télécoms chinois ZTE, Charaf Eddine Alaoui.

S'exprimant lors d'un webinaire tenu sous le thème "La 5G, des défis et des enjeux pour le Maroc", M. Alaoui a estimé que la technologie de la 5G, qui apportera un changement radical via la définition de nouveaux modèles économiques, représente un enjeu économique, technologique, social et sécuritaire "énorme" tant pour les opérateurs, pour les entreprises que pour les particuliers, rapporte la MAP.

A cet effet, elle ne peut pas se baser uniquement sur les modèles réglementaires connus à ce jour. Ses nouvelles caractéristiques techniques peuvent compromettre les objectifs réglementaires ou à l'inverse, le grand potentiel de cette nouvelle technologie pourrait être limité par la réglementation, a souligné M. Alaoui, notant qu'aucun effort n'est ménagé pour définir un cadre réglementaire permettant de tirer profit du train de l'innovation promis par cette nouvelle technologie.

"La 5G, qui constitue une rupture technologique, apportera un plus large gamme d'applications avec des exigences fonctionnelles et des performances variables qui bouleverseront le mode de vie des utilisateurs", a, de son côté, fait savoir le directeur de LTE Magazine et directeur de la société PTT (Promotion des télécoms et des TICS) Maroc, Ahmed Khaouja.

Le succès de la 5G dépendra de plusieurs prérequis importants, dont le premier est d'assurer une bonne régulation de cette technologie et de tous les aspects qui lui sont associés. De ce fait, plusieurs grands défis sont à relever, a estimé M.Khaouja qui est également expert de l'Union internationale des télécoms, ajoutant qu'il faudra du temps avant que le marché ne comprenne pleinement les obstacles et les possibilités que la 5G apportera.

Plusieurs défis sont à relever, à savoir l'adaptation des infrastructures, la formation des ressources humaines requises, la complexité et la fiabilité de la latence, le coût des investissements déployés. "Les améliorations apportées par la 5G ne vont pas sans investissement.



La plupart des équipements 5G ne sont pas compatibles avec les infrastructures existantes, de sorte que la modernisation d'un réseau implique la modernisation de ses antennes", a-t-il expliqué.

Pour le directeur du programme Innovation Lab for Operations (ILO) à l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Benguerir, Hafid Griguer, le Maroc dispose d'une place particulière en matière de télécoms en Afrique étant un des marchés les plus dynamiques de la région. Le déploiement de la 5G au Maroc contribuera à la transformation digitale et à la révolution écono-

mique du pays, a-t-il indiqué. "La 5G représente plusieurs avantages, à savoir l'amélioration considérable du débit de connexion. Elle devrait permettre d'obtenir des vitesses de connexion encore plus rapides qu'en 4G.

Une autre promesse de la 5G est la réduction du temps de latence. Cette amélioration de la réactivité offre de nouvelles perspectives aux utilisateurs", a fait valoir M. Griguer. Abordant l'aspect de la souveraineté de la data, il a fait remarquer que le déploiement de la 5G, l'accélération et la migration vers le cloud, le développement de l'automatisation et de l'IA

ainsi que les besoins croissants en sécurité ont mis en évidence la nécessité de continuer à s'adapter à un cadre technologique de plus en plus prégnant pour les entreprises, notant que la souveraineté des données est aussi un facteur clé ayant une influence sur la compétitivité des entreprises.

Organisé par le Groupe "Economie Entreprises Live", ce webinaire s'inscrit dans une série de trois web conférences intitulée "5G luxe ou nécessité" traitant les enjeux de la 5G pour l'économie et la société marocaines, et se propose d'en évaluer les atouts et les inconvénients.



Définir un cadre réglementaire permettant de tirer profit du train de l'innovation promis par cette nouvelle technologie

Approvisionnement abondant et prix stables durant les premiers jours du Ramadan

La commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opérations de contrôle de la qualité et des prix, réunie récemment, a assuré que les marchés sont approvisionnés de façon abondante en produits de large consommation et les prix sont stables durant les huit premiers jours du Ramadan.

"Il ressort du suivi quotidien

des marchés effectué par les départements concernés, que les marchés des produits de large consommation sont approvisionnés de façon abondante au cours de cette période et qu'aucune anomalie particulière n'a été relevée à ce niveau", indique le Département des affaires générales et de la gouvernance dans un communiqué sur la deuxième réunion de cette commission cité par la MAP.

"Pour ce qui est des prix pratiques, ils sont généralement stables, certaines catégories ont même enregistré des baisses par rapport à la même période du mois de Ramadan de l'année précédente, à l'instar des légumineuses et des viandes rouges.

Il a été remarqué également de légères hausses des prix de certains produits alimentaires comme la tomate et les viandes blanches",

poursuit la même source.

Cette réunion a été tenue sous la présidence du Département des affaires générales et de la gouvernance relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, avec la participation des départements ministériels chargés de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Pêches maritimes, de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Énergie et des

Mines. La commission poursuivra la tenue régulière de ses réunions pour suivre l'évolution de la situation des marchés, le niveau de l'approvisionnement et des prix et le bilan des interventions des commissions de contrôle pour faire face à tout type de fraude, de monopolarisation, de spéculation ou de manipulation des prix, conclut le communiqué.

Chloé Zhao, seconde femme sacrée meilleure réalisatrice aux Oscars

Portrait



La cinéaste chinoise Chloé Zhao, dont les films s'attachent à dépeindre la vie quotidienne des habitants modestes des grands espaces américains, est devenue dimanche la seconde femme à être sacrée meilleure réalisatrice par la prestigieuse académie des Oscars.

C'est avec "Nomadland", un road-movie semi-fictionnel, que l'artiste de 39 ans a conquis le jury des Oscars. Déjà primé à de multiples reprises dans le monde et grand favori de cette saison des prix à Hollywood, "Nomadland" suit une communauté d'Américains âgés vivant dans des camionnettes, laissés-pour-compte par la crise économique et qui se forgent tant bien que mal une nouvelle vie dans l'Ouest américain.

Avant elle, seule une femme avait remporté le trophée du meilleur long-métrage: Kathryn Bigelow pour "Démineurs". Chloé Zhao a suivi les traces de sa devancière, décrochant, comme elle, l'Oscar suprême du meilleur long-métrage dimanche.

En recevant le trophée du meilleur film, la metteuse en scène a remercié ces nomades qui n'étaient pas des acteurs professionnels et qu'elle a convaincus de jouer dans son film. "Merci de nous avoir appris le pouvoir de la résilience, de l'espoir et de nous avoir rappelé ce qu'est la vraie bonté."

Née Zhao Ting à Pékin, fille d'un riche homme d'affaires chinois, la réalisatrice a quitté la Chine alors qu'elle n'était encore qu'une adolescente, pour un pensionnat britannique puis

des études supérieures à Los Angeles et à New York.

Chloé Zhao ne s'est pourtant pas prise d'affection pour ces villes démesurées, mais pour les grands espaces américains comme le Dakota du Sud ou le Nebraska, des zones isolées et peu peuplées qui ont une place de choix dans les longs plans de "Nomadland".

C'est lorsqu'elle étudiait le cinéma à New York que la jeune femme a découvert par hasard des images des terres traditionnelles des Sioux Lakota. Déracinée, et partant du principe qu'elle ne parviendrait pas à réaliser de meilleurs films sur New York que "ceux qui avaient déjà été faits", Chloé

Zhao avait décidé de mettre "cap à l'ouest".

Pour son premier long-métrage, "Les Chansons que mes frères m'ont apprises", qui met en scène un jeune homme rêvant de quitter la réserve indienne de Pine Ridge, elle a passé des mois en immersion dans cette région reculée, peu connue des Américains eux-mêmes. Le film avait été remarqué lors de divers festivals, à Sundance ou Cannes, mais ce n'est que deux ans plus tard avec "The Rider", un autre film aux saveurs "western" tourné dans la région de Pine Ridge, que la cinéaste éclate réellement.

Dans ces deux films, Chloé Zhao met à l'écran des acteurs amateurs qui jouent une version d'eux-mêmes. Elle estime que ce processus lui était nécessaire à ses débuts, lorsqu'elle était encore inconnue et sans moyens, mais que cela lui a permis de se "construire un monde".

"The Rider" a ainsi été imaginé après que la réalisatrice eut rencontré un cow-boy qui refusait de renoncer aux rodéos malgré une grave blessure.

Dans "Nomadland", tiré d'un livre de Jessica Bruder sur des individus et des faits bien réels, la plupart des personnages interprètent leur propre rôle.

Mais Chloé Zhao y dirige également la star oscarisée Frances McDormand, qui a décroché dimanche sa troisième statuette.

Une expérience qui pourrait être utile à la réalisatrice dont le dernier projet, "Eternals", est un film de super-héros Marvel avec superstars et

super-budget.

"Le saut financier entre +The Rider+ et +Nomadland+, c'est comme le saut entre +Nomadland+ et +Eternals+", a dit Chloé Zhao à propos du film qui réunira cette année à l'écran Angelina Jolie et Salma Hayek. L'un des clefs du succès commercial d'"Eternals" sera la Chine, où "Avengers: Endgame", l'un des précédents volets de la saga Marvel, a récolté 630 millions de dollars.

Mais les relations entre Chloé Zhao et sa patrie d'origine sont compliquées.

Les premiers succès de la réalisatrice lui avaient d'abord attiré des éloges dans son pays natal, où elle avait été qualifiée de "fierté" nationale. Mais des propos lui étant attribués dans un magazine américain datant de 2013, où elle semblait critiquer son pays d'origine, avaient ensuite refait surface.

Elle est depuis lors la cible de critiques de certains nationalistes qui l'ont qualifiée de "traîtresse".

La réalisatrice s'est abstenue de s'exprimer sur cette controverse mais a affirmé récemment qu'elle ne se voyait pas de si tôt faire un long-métrage sur son enfance en Chine, invoquant un manque de maturité.

La cinéaste vit pour l'instant à Ojai, petite ville rurale de Californie à environ 150 km au nord-ouest de Los Angeles, fortement imprégnée de la culture hippie. Elle y vit avec son compagnon, un Britannique lui aussi cinéaste, et deux chiens.



Les premiers succès de la réalisatrice lui avaient d'abord attiré des éloges dans son pays natal

Libé Ramadan



Un "Paradis vert" tente d'introduire l'agriculture hydroponique en Libye

Sous une structure métallique couverte d'une bâche jaune, Siraj Bechiya et son associé inspectent chaque matin leurs laitues cultivées hors-sol selon la technique de l'hydroponie, une innovation en Libye où l'agriculture conventionnelle peine à répondre à la demande.

Des couteaux de cuisine, des gobelets en plastique perforés faisant office de pots et des tubes en PVC achetés dans des magasins de bricolage: le matériel est quelque peu rudimentaire au "Paradis vert", nom donné au projet lancé il y a quelques mois par les deux entrepreneurs libyens. Mais cela n'empêche en rien les laitues de pousser, leurs longues racines blanches se nourrissant d'une eau gorgée de nutriments et d'oxygène.

L'hydroponie est un système de culture sur substrat neutre et inerte (de type sable, pouzzolane ou encore billes d'argile). Ce substrat est régulièrement irrigué par une solution qui apporte des sels minéraux et des nutriments essentiels aux plantes.

C'est dans la petite localité d'al-Qouwea, à 40 km à l'est de la capitale Tripoli, que les jeunes associés bichonnent leur projet: une serre de 90 mètres carrés en forme de tunnel, entourée d'un mur en parpaing, et installée sur un lopin de terre non cultivé.

Leur ambition? Généraliser l'hydroponie qui "garantit un bon rendement sur de

petites superficies", avec des cultures sans pesticides et une faible consommation d'eau, explique à l'AFP, Siraj Bechiya, la vingtaine.

De plus en plus répandue, la culture hors-sol n'est qu'à ses balbutiements en Libye. Mais pour un pays "au climat désertique et aride" sur plus de 90% de sa superficie, l'idée pourrait rapprocher de l'autosuffisance alimentaire, veut croire l'ingénieur agronome.

L'agriculture reste marginale en Libye où l'économie est dominée par le poids des hydrocarbures, le pays disposant des



L'agriculture reste marginale en Libye (...). Les terres cultivables représentent à peine 3% de la superficie du pays

plus abondantes réserves de pétrole d'Afrique.

Les terres cultivables représentent à peine 3% de la superficie du pays. Et ce taux pourrait encore baisser: l'étroite bande de terres agricoles fertiles située au Nord, sur le littoral méditerranéen, subit de plein fouet les conséquences d'une urbanisation galopante.

Autre problème, le manque d'eau là où l'agriculture, qui dépend de l'irrigation, en a le plus besoin. La Grande rivière artificielle, projet pharaonique pensé et réalisé par Mouammar Kadhafi il y a plus de 30 ans, achemine l'eau potable pompée dans des nappes phréatiques au sud pour alimenter les villes côtières du nord où vit la majorité des Libyens.

Mais cette source d'eau douce n'est pas inépuisable et le réseau de la Grande rivière a été fortement endommagé par les combats qui ont fait rage ces dix dernières années en Libye.

C'est dans ce contexte que Siraj et son associé Mounir ont suivi il y a deux ans une formation en hydroponie en Tunisie.

"À notre retour, il était impératif de passer à la pratique. Nous avons commencé avec quelques légumes à la maison et nous avons été surpris par l'engouement des gens", raconte Siraj. Le "Paradis vert" a commencé à vendre ses laitues dans certains magasins à proximité mais la production est encore très restreinte.

En théorie, la culture hydroponique

peut garantir un rendement et des profits plus importants que l'agriculture conventionnelle, sujette aux aléas climatiques, aux pénuries d'eau et à la pollution résultant de l'utilisation non réglementée des pesticides.

"Nous allons continuer à la développer (l'hydroponie) et à améliorer la qualité des produits", assure Siraj Bechiya, en mesurant soigneusement avec une languette l'acidité de l'eau qui alimente les jeunes laitues.

"Les consommateurs libyens ne veulent plus de produits saturés de pesticides, mais des produits bios", assure-t-il, bien que dans les faits, les produits issus de l'hydroponie, sans saveur selon ses détracteurs, ne portent généralement pas le label bio.

L'hydroponie "ouvre la voie à l'introduction de nouvelles techniques agricoles en Libye" pour pallier la baisse des ressources hydriques, souligne l'expert agronome Abdelkafi al-Amrouni.

Les obstacles restent cependant nombreux: "c'est compliqué et très coûteux" de se faire livrer le matériel et produits nécessaires pour l'hydroponie en Libye, pays qui tente de tourner la page d'une décennie de chaos. Et ces dépenses vont nécessairement se répercuter sur les prix des produits qui sont déjà la double de ceux produits en pleine terre.

Mais "il faut de la patience et croire en son idée", assure Siraj, optimiste.

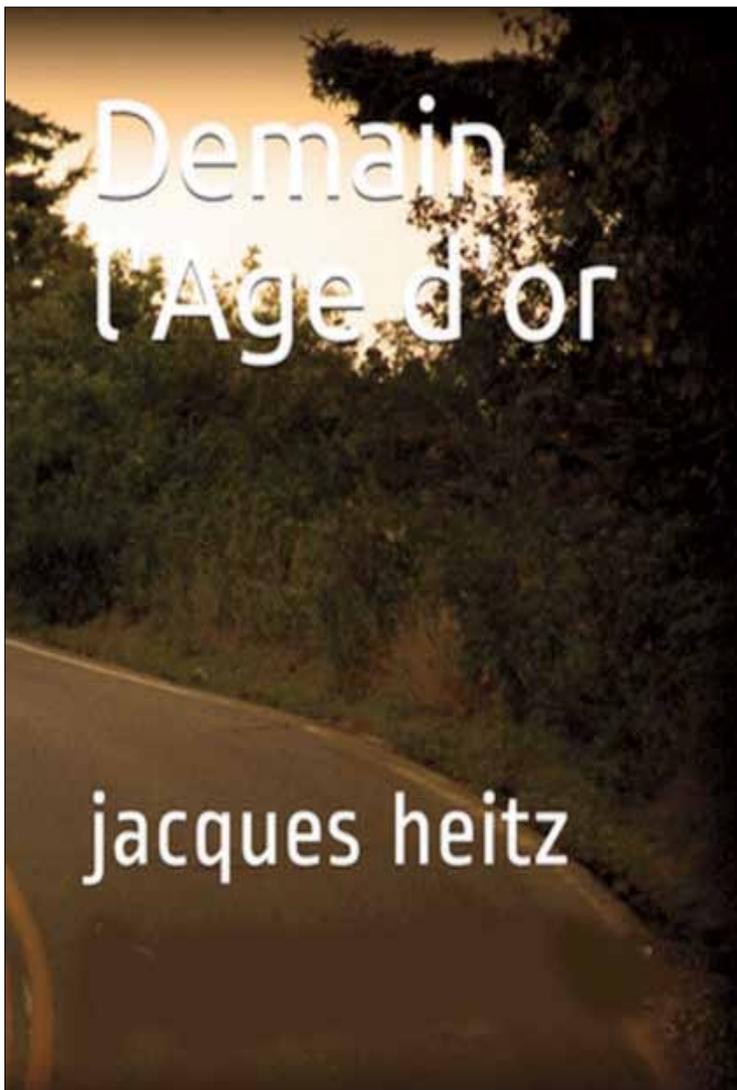
Le livre

Il fallait attendre qu'il fasse complètement noir pour allumer – provoquant ainsi en moi une durable angoisse des crépuscules hivernaux. Il fallait éteindre dans une pièce quand on passait dans une autre, même si on y revenait cinq minutes plus tard. Il fallait manger d'abord tout le pain rassis avant d'entamer le pain frais, devenu entretemps rassis lui aussi. Et pas question d'acheter une voiture. « On n'en a pas les moyens ». C'était faux mais mon père était trop peureux pour apprendre à conduire et ma mère n'envisageait pas une seconde d'assurer cette tâche virile. Seulement moi, garçon timide, craintif, vite agressif et bagarreur, j'aurais aimé que mon père ait une grande voiture qui en imposerait à mes copains, une américaine, très exactement une «Chevrolet Impala» vert métallisé comme notre voisin de Bruxelles en avait une qu'il garait juste sous nos fenêtres.

Donc déménagement à Bruges. J'ai 8 ans. La famille s'installe dans une grande maison glaciale en briques brun rouge. Jardinot devant. Jardin derrière. Une rue calme, presque déserte où les enfants pouvaient jouer sans crainte des chauffards. En Flandre, les maisons sont hautes et étroites, elles se serrent les unes contre les autres pour se tenir chaud. Au rez-de-chaussée, cuisine, salle à manger, salon en enfilade. Au premier étage, sans chauffage, salle de bains, chambre des parents, celle de Liliane. Au deuxième étage, carrément glaciale, ma chambre et une chambre d'amis (sans amis : personne n'y a jamais dormi).

Je reçois un vélo, premier instrument de vadrouille et de liberté. Autre échappatoire dont j'usais immodérément : la lecture. Je lisais tout ce qui me tombait sous les yeux. Les manuels de jardinage dans la bibliothèque. «Modes et travaux» ou «Femmes d'Aujourd'hui». Les albums du Père Castor, le Club des Cinq, les bandes dessinées à deux sous que j'achetais dans le «Bollewinkle» (bonbons, tabac et journaux) à côté de l'église. Ma mère m'abonna à «da Vie des Bêtes» que j'attendais chaque mois en tremblant d'excitation et que j'allais déguster dans ma chambre, que rien ne vienne déranger le pur plaisir de la lecture.

Une famille de gens polis, bien élevés. Des enfants qui ne manquaient jamais l'école, allaient à confesse le samedi et à la messe le dimanche, saluaient les voisins «goeden dag», faisaient leurs devoirs et ne met-



taient jamais les coudes sur la table. Une famille normale donc, n'était la sourde hostilité de ma mère envers ma sœur.

Ce qui déclencha chez elle la longue suite de crises de nerfs, bouderies, menaces de suicide qui allaient nous terroriser pendant des années ? Je n'en ai toujours aucune idée. Le déménagement dans une petite ville de province trop calme, au climat encore pire que celui de Bruxelles ? L'abandon de son métier qui la sortait de ses ruminations ? La mort de son père adoré, idolâtré bien que (ou faut-il dire parce que?) si souvent absent ? L'effacement de mon père ? Cette femme ombrageuse avait épousé un homme qui ne risquait pas de lui porter ombrage. Au travail toute la journée, parlant peu, évitant toute polémique... et probablement incapable de lui révéler les possibilités multiorganismiques du point G. Le traumatisme qu'elle infligea à ses enfants dure encore. Le chan-

tage au suicide auquel avaient parfois recours certaines de mes compagnes lors de nos disputes 20 ou 30 ans plus tard me mettait dans des rages incontrôlables et nous menait tout droit à la rupture. Mon eczéma s'aggrava et devint chronique. Une torture quotidienne. La vue de ma sœur s'affaiblit, elle dut porter des lunettes. Elle peinait à l'école alors que j'apprenais avec facilité. Son caractère rigide s'accrut. Elle ne voulait pas mentir, elle affrontait ma mère quitte à en payer le prix, paroles méprisantes, gifles, bouderies interminables. Les repréailles étaient si lourdes que j'appris pour ma part à éviter les conflits, contourner les interdits, agir en douce et n'en faire qu'à ma tête. Conciliant, diplomate ou selon ma sœur : hypocrite et faux jeton. Inné peut-être ou déclenché par le caractère de ma mère, l'art de l'esquive, de l'évasion. Quand l'atmosphère de la maison devient irrespirable, je prends

mon vélo et je pédale à fond de train.

Les édifices gothiques défilent, noyés de pluies ou estompés par les brumes. Le Tonlieu, la Maison des Corporations, le beffroi et son carillon, la Guilde des Arbalétriers, la Dijver au bord du canal gelé, bordée de peupliers courbés par les rafales de vent, l'enceinte défensive maintenant transformée en promenade. Je passe devant les 500 statues de la Vierge, les églises et les monastères qui laveront peut-être mes péchés, le béguinage si romantique avec ses canards, cygnes et feuilles mortes, qui accueillait jadis les femmes pauvres et pieuses disposées au travail d'infinie patience des dentelles en fil de lin. Je pressens que les façades bien propres abritent les secrets des familles, que les journaux révèlent de temps à autre des cadavres dans le placard, des corps enterrés au fond de coquets jardins, des réseaux de drogue et de pédophilie. Mais chut !

pas un mot, que les apparences soient sauvées. Bonjour Monsieur, entrez donc prendre une tasse de café. Mais mettez les patins, hein, ne salissez pas le sol. Une tache sur le carrelage ou les vêtements est un crime. Le reste, on s'en arrange.

Le vélo est un instrument de liberté. Pétrus, lui, est un véritable ami qui sait me rassurer dans mes tourments. Entrés ensemble en 6^e à l'Athénée Quentin Metsys, nous nous découvrons une passion commune pour le latin, nous revenons ensemble de l'école en poussant nos vélos et en bavardant le long des canaux.

Je l'accompagne jusqu'à la boutique de ses parents épiciers, des gens immuables, indestructibles, toujours au travail. Lui un maigre un peu voûté en cache-poussière anthracite, répétant jour après jour les mêmes blagues à ses clients. Elle, petite, trapue, un maigre chignon, le crayon derrière l'oreille, son éternel gilet bleu reprisé aux coudes. Et cent fois par jour : «Bonjour Madame. Qu'est-ce qu'il vous aurait fallu ? Une salade ? Tenez, une belle salade bien pommée». Et hop, le crayon de l'oreille à la main, le prix de la salade sur un bout de papier. «Et avec ceci ? Un chou ? Tenez, un beau chou bien pommé». Pendant que je me demande en quoi peut consister la beauté d'un chou, l'addition se fait à toute vitesse. On paie et vient la formule rituelle : «Au revoir Madame, à votre service». A la fin de la journée elle a soulevé des centaines de kilos à bout de bras sans jamais se plaindre. De vrais durs, les parents de Pétrus. Très tôt, le gamin doit contribuer à l'entreprise familiale. Levé à 6 heures, il décharge avec son père les cages de fruits et légumes. Revenu de l'école il sert les clients. La boutique enfin fermée, heureusement assez tôt dans le Nord, le repas expédié, il se retrouve dans sa petite chambre glaciale semblable à une cellule de moine : lit de fer, crucifix, une petite armoire et des piles de livres. L'hiver le givre dessine des fleurs sur les vitres à l'intérieur. L'enfant se blottit tout habillé sous les couvertures avec ses cahiers. Pas de salle de bains. On se lave dans la cuisine. Une pauvreté relative dont Pétrus ne semble pas souffrir.

(A suivre)

Santé et bien-être

Quatre façons de traiter une intoxication alimentaire



Diarrhée, vomissements, douleurs abdominales quelques heures après un repas ? Vous souffrez peut-être d'une intoxication alimentaire. Les conseils du médecin pour la traiter au plus vite.

Nausées et vomissements, crampes abdominales, diarrhées, fièvre : les symptômes d'une intoxication alimentaire peuvent être provoqués par un aliment avarié ou contaminé par une toxine ou une bactérie (salmonelle, listeria, staphylocoque). Ces symptômes disparaissent généralement en quelques jours, à l'aide de remèdes naturels ciblés.

Mais attention : si les symptômes durent plus de 48 heures, en cas de forte fièvre/migraines/selles sanglantes, il faut consulter très rapidement. En outre, les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées, les enfants et les seniors doivent consulter dès l'apparition des premiers symptômes.

La livèche

La livèche aide à éliminer les toxines plus

vite grâce à ses vertus anti-infectieuses, dépuratives, antitoxiques et digestives.

Comment l'utiliser ?

En décoction : mélangez 3 g de racine de livèche avec 20 cl d'eau froide dans une casserole, portez à ébullition puis laissez frémir à couvert pendant 15 minutes, coupez le feu et filtrez. Buvez 2 à 3 tasses par jour, jusqu'à disparition des symptômes.

En huile essentielle, par voie orale : à raison de 2 gouttes (sur un comprimé neutre - en pharmacie - ou une boulette de mie de pain), 2 fois par jour, pendant 5 jours. Ne convient pas aux femmes enceintes ou allaitantes.

Le gingembre

Le gingembre est un puissant antinauséux commandé en médecine ayurvédique pour calmer les nausées et les vomissements. Il est aussi stimulant et combat la fatigue générée par l'intoxication alimentaire.

Comment le prendre ?

Frais : quelques lamelles pour agrémenter les salades, compotes, yaourts. Râpé et infusé dans de l'eau. Ou encore passé à l'extracteur de jus.

En olfaction : en respirant à même un flacon d'huile essentielle de gingembre ou en déposant une goutte sur un mouchoir, que l'on inhale lentement. A répéter chaque fois que nécessaire.

Lactobacilles + bifidobactéries

Ces deux souches de probiotiques combinent leurs effets et réparent la structure intestinale endommagée par les germes et bactéries responsables de l'intoxication. En revanche, pour qu'ils soient efficaces, les probiotiques doivent apporter 30 à 40 milliards de bactéries par jour.

Comment les utiliser ? 1 à 2 gélules/sticks par jour (voir posologie sur la boîte), pendant 10 jours, à avaler avec une boisson "claire" (eau, tisane) à un moment où l'on ne mange

pas. À jeun, le matin avec un grand verre d'eau dès J + 3 ou 4.

La levure de bière

Composée de champignons microscopiques (*Saccharomyces cerevisiae* ou *Saccharomyces boulardii*), la levure de bière active aide à évacuer les germes responsables de l'intoxication alimentaire et traite la diarrhée par ses effets probiotiques.

Sous quelle forme l'utiliser ? En poudre ou en gélules, environ 200 mg par jour, à prendre le matin avec un grand verre d'eau.

Pensez à vous réhydrater

La réhydratation est primordiale, pour restaurer le bon équilibre des fluides. En cas de diarrhées très importantes, un apport en potassium est nécessaire.

La bonne attitude ?

Boire tout au long de la journée, par petites gorgées, de l'eau additionnée de jus de pomme ou d'ananas à alterner avec du bouillon salé (pour limiter les pertes de minéraux).

On peut aussi se tourner vers les sachets de soluté de réhydratation orale (Rihadryl®) par exemple, en pharmacie, en principe pour les enfants, mais tout à fait adaptés aux besoins des adultes).

Comment prévenir l'intoxication alimentaire ?

1. Consommer des produits ultra frais et jeter à la moindre odeur suspecte ou si l'aspect du produit a changé.

2. Toujours conserver une hygiène irréprochable en cuisine.

3. Ne jamais recongeler un produit décongelé.

4. Veiller à la conservation des produits les plus fragiles comme les viandes et les poissons, les préparations à base d'œuf, etc, (respect de la chaîne du froid, nettoyage régulier du réfrigérateur, emballage adéquat).

Recettes

Tajine berbère

Ingrédients

1kg d'agneau
3 oignons rouges
3 pommes de terre
2 carottes
2 navets
2 tomates
2 courgettes
1 cuil. à café de gingembre
1 cuil. à café de piment fort
1 dose de Safran
L'écorce de 2 citrons confits
Un filet d'huile d'olive
Olives vertes confites
Sel, poivre

Préparation

Dans un tajine, faites dorer les morceaux de viande dans un

filet d'huile d'olive avec l'oignon haché finement. Assaisonnez avec le piment fort, poivre, gingembre, safran et sel. Arrosez avec de l'eau et laissez cuire 45mn.

Entre-temps lavez les légumes, épluchez-les. Coupez les oignons en rondelles, les pommes de terre dans le sens de la longueur, les courgettes en quatre dans la longueur, les carottes et les navets.

Disposez les légumes en forme de dôme sur la viande, arrosez avec un filet d'huile d'olives et laissez cuire 30mn à feu très doux.

Servez bien chaud dans le plat tajine.



Art & culture

Le livre, cet autre vaccin

“Lire pour ne jamais se sentir seul”, tel est le thème choisi par l’UNESCO pour célébrer la journée mondiale du livre et du droit d’auteur. Il s’agit là, comme chaque année, d’une occasion parmi tant d’autres pour prévaloir l’importance de la lecture et promouvoir l’amour de la littérature et du livre, sans pour autant attenter aux droits d’auteur. De la comédie de Molière et la tragédie de Shakespeare à la poésie de Mahmoud Darwich, en passant par le romantisme de Hugo, le naturalisme de Zola et le surréalisme de Maupassant, le livre et la lecture furent, depuis la nuit des temps, les compagnons fidèles de tout un chacun qui leur tend la main. Aujourd’hui, ils le sont encore plus ! En effet, depuis l’apparition du nouveau Coronavirus, les restrictions ne cessent d’être imposées. Et si ces restrictions n’autorisent pas de sortir, dans le sens le plus structuraliste du terme, se perdre entre les lignes d’un livre, cet autre vaccin de l’isolement, offre la belle occasion de peindre de chez soi les traits d’un monde extérieur et de nager au milieu de pensées jusqu’alors inconnues.

En tissant des liens solides (presque réels) avec les personnages, le lecteur parvient à vaincre ce sentiment amer de solitude. Une fois absorbé par les faits, il se trouve mêlé aux péripéties, s’investissant pleinement au récit et s’identifiant aux personnages. A ce sujet, l’écrivain et poète Mohamed Hmoudane explique que la lecture “n’est pas un acte naturel, instinctif, spontané, mais il est le fruit de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment, le milieu socio-familial, l’éducation, l’instruction etc”. “Quand on lit, on va vers un livre avec un vécu, une histoire, des frustrations

et des envies”, a souligné l’auteur de “À mille chants du naufrage” dans une déclaration à la MAP, précisant que l’individu-lecteur n’est pas une “planète” isolée, il fait bel et bien partie d’un système et subit, pour ainsi dire, bon gré mal gré, les “tendances”.

Cependant, qui dit livre dit courants et siècles, et qui dit courants dit écrivains. Bien évidemment, de l’Humanisme au nouveau roman, les registres d’écritures, mais surtout leurs motifs n’ont jamais été les mêmes. Et de nos jours, cette donnée s’accapare de plus en plus de place, non pas seulement quand il s’agit d’aspects stylistiques, mais de la manière en elle-même et pour elle-même de lire et d’aborder un livre.

Ceci est explicitement affirmé par l’enseignant-chercheur et écrivain, Mokhtar Chaoui, quand il se pose d’emblée la question: qu’est-ce un écrivain si ce n’est celui qui remet constamment son écriture en question ? Les enfants, voire des jeunes d’aujourd’hui, sont tombés dès leur naissance dans “la soupe” du digital, du numérique. “Ils ne jurent que par le concis, le condensé, l’urgence, l’impatience, les émojis et les émoticônes”, confie-t-il à la MAP, alors que son dernier roman “Ceci n’est pas un miroir” vient de paraître.

De son avis, cette génération n’est pas faite pour l’écriture réaliste à la Balzac, Flaubert et consorts, ni pour les romans cycle à la Romain Rolland et Roger Martin du Gard. “Elle n’est pas non plus intéressée par les phrases à la Proust, les lamentations à la Lamartine, les longues descriptions à la Zola”, mais elle cherche à être emportée en peu de temps, avec peu de mots. “Je pense que cette génération est plus intéressée par la nouvelle que par le



roman, sauf si on lui présente des romans courts, très courts”, a constaté l’enseignant-chercheur, affirmant que pour l’éblouir, il faut qu’on réinvente l’art d’écrire dans le sens de la précision, de la concision et du vital et qu’on fasse surtout aimer la lecture, et ceci est une autre paire de manches, un véritable défi à soulever. Il ne s’agit pas de la juger, a tenu à mettre au clair Mokhtar Chaoui, mais de la comprendre, “puisque sa réalité n’est pas la nôtre et parce que c’est elle le futur”.

Mais face à toute cette métamorphose due principalement à l’“intrusion” du digital, l’avenir du livre n’est-il pas menacé ? Qu’en est-il des droits d’auteur ? A ce propos, le jeune écrivain, Mouad Moutaoukil, a mis en avant l’impératif de transmettre, en cette période délicate de transition et de submersion par le numérique, l’importance du livre, surtout auprès des nouvelles générations.

Pour ce faire, il faut spécifiquement mettre en valeur le livre papier dans sa forme classique, a ajouté celui qui vient

de publier un recueil intitulé “Amours” à seulement 23 ans. “Nous ne devrions pas être en train de préparer les funérailles du livre classique, parce qu’il est, par unanimité des lecteurs, loin de mourir”, a-t-il poursuivi. “Si le digital fait partie de l’humanité depuis une cinquantaine d’années, le livre écrit est là depuis des milliers d’années”, a-t-il tranché.

Tout ceci pour autant dire que le 23 avril, cette date ô combien symbolique pour la littérature universelle (disparition de Shakespeare et de Cervantès) a été choisie par la Conférence générale de l’UNESCO pour célébrer le livre et encourager chacun, en particulier les plus jeunes, à découvrir “le plaisir du texte”. Cependant, il ne faut pas négliger l’aspect du droit d’auteur, puisque les écrits précisément souffrent énormément de la révolution numérique qui permet à l’information d’être accessible d’une manière libre sur le net. Faut-il encore que les acteurs de ce secteur renouvellent leur modèle socio-économique pour remédier à ce problème.

“De l’étranger à l’extraordinaire”, une exposition d’œuvres inédites de l’artiste Laila Benhalima



Le vernissage de l’exposition “De l’étranger à l’extraordinaire” de l’artiste Laila Benhalima, a eu lieu, jeudi à la Galerie du Centre socio-culturel de la Fondation Mohammed VI à Tétouan, en présence d’une pléiade d’artistes, d’acteurs culturels et de férus de la culture et de l’art.

Organisée par la Fondation Mo-

ammed VI de promotion des œuvres sociales de l’éducation-formation, cette exposition hors du commun, qui se poursuivra jusqu’au 13 mai, donne à voir une quinzaine d’œuvres inédites de cette artiste plasticienne distinguée, invitant les Tétouanais et les visiteurs de la ville à une exploration de soi et à une véritable immersion dans un uni-

vers empreint de paix, de magie et de beauté.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Benhalima a exprimé sa joie de pouvoir présenter ses œuvres pour la première fois à Tétouan, une ville d’art et de culture, notant que les toiles exposées sont le couronnement d’un travail qui a commencé depuis environ trois ans. “Mes œuvres s’intéressent à l’inconscient, qui est, pour moi, une source de beaucoup de capacités que nous ne les utilisons pas. L’inconscient nous permet d’explorer le passé oublié, de vivre le présent qui est toujours éphémère, et de voir le futur avec tous ses espoirs”, a expliqué cette artiste au talent avéré, notant que ces toiles, exposées pour la première fois, sont de 2,4 sur 2 mètres ou de 2/1,1 m. “Ce travail me permet de mieux me connaître, s’intéresser à mes choix et connaître mes décisions et mes ressentis, en plus de me relire aux autres, parce que nous avons tous un passé en commun et la même histoire nous unit”, a précisé Mme Benhalima, formulant le souhait que ses œuvres

puissent accrocher le visiteur, l’inviter à faire ce travail d’introspection de son for intérieur et de son inconscient, et l’aider à trouver le sentiment d’allégresse et de sérénité, et à se rapprocher du Créateur.

Cette artiste passionnée a relevé que la majorité de ses œuvres sont travaillées, sur toile ou carton marouflé, en technique mixte, tandis que certaines d’entre-elles sont à l’huile, exprimant l’espoir de pouvoir réexposer ses créations dans d’autres villes du Royaume, en l’occurrence Rabat et Casablanca.

Pour sa part, Imad El Attar, responsable du Centre socio-culturel de la Fondation Mohammed VI à Tétouan, a souligné que cette rencontre, la deuxième du genre depuis le déclenchement de la pandémie de la Covid-19, vient promouvoir la dynamique culturelle de la ville de la Colombe blanche et renforcer la série des expositions organisées dans cet espace, notant que cette exposition invite le public à un voyage artistique hors norme dans un monde féerique, à tra-

vers des tableaux créés par une artiste talentueuse et dévouée à son art. “L’art de Laila Benhalima exprime tout son Moi désincarné, ses toiles ou bestiaires et entités surnaturelles apparaissent au gré de son pinceau, deviennent un instrument au service de ses entités qui s’expriment à travers elle”, écrit la philosophe et critique d’art, Laila Belhaj dans le catalogue de l’exposition, notant que “les toiles de Mme Benhalima sont autant de questionnements, autant d’énigmes à résoudre, autant de regards bestiaires où le regard transperce notre côté mystique et nous invite à passer de l’autre côté du miroir (...) dans une dimension pastelle, où les couleurs fauves et pastels emplissent l’atmosphère d’ondes positives et d’espoir.

Laila Benhalima avait présenté ses œuvres dans plusieurs expositions individuelles et collectives aux niveaux national et international, et remporté plusieurs prix, tels que le 2^e prix de la meilleure carte de vœux de l’“Artiste magazine” (1998) et le prix de la meilleure bande dessinée comique (2000).

“Venez nous entendre”, une exposition d'enfants sourds pour la première fois à Tanger



Le vernissage de l'exposition "Venez nous entendre" d'enfants sourds a eu lieu, samedi à la galerie d'Art de la ville à Tanger, l'occasion de vivre une véritable immersion dans un univers fascinant empreint d'innocence, de beauté et de charme.

Cette exposition, la première du genre à Tanger, donne à voir quelque 27 oeuvres de différentes écoles d'arts plastiques, créées par neuf élèves filles du Centre Sinwane, relevant de l'Association Attawassol des malentendants.

La directrice du centre, Hanae El Hassani, a souligné que cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 30 avril, connaît la participation d'enfants sourds inscrits au centre, qui ont bénéficié d'une formation de trois ans au Centre d'éveil artistique et littéraire de Tanger, dans le cadre d'un partenariat avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de

Tanger-Tétouan-Al Hoccima, notant que cette manifestation est organisée avec le soutien de la Galerie d'Art de la ville, qui a permis à ces artistes en herbe d'exposer leurs créations devant les habitants et les visiteurs de la ville.

Dans une déclaration à la chaîne d'information continue de la MAP (M24), Mme El Hassani a fait savoir que cette exposition coïncide avec la dernière année de cette formation au profit des élèves participantes, et constitue l'occasion pour elles de révéler leurs talents, ajoutant "un enfant sourd peut être muet, mais il est capable d'exprimer ses émotions et ses souffrances, et transmettre ses messages, grâce aux couleurs et à l'art".

Elle a relevé que cette exposition, qui donnera une forte impulsion aux participantes pour réussir leur parcours artistique, donne à apprécier 27 oeuvres abstraites et figuratives, notant que

les bénéficiaires de l'exposition seront alloués à la création de l'Académie Attawassol pour la formation professionnelle", visant à donner aux enfants sourds l'opportunité d'intégrer la formation professionnelle et d'apprendre des métiers qui les aideront à s'insérer sur le marché du travail.

Arwa, une fille sourde talentueuse, qui présente avec fierté ses peintures dans cette exposition artistique et caritative, a exprimé, en langue des signes, sa joie de pouvoir participer à cette initiative artistique unique, notant qu'elle a appris l'art plastique sous l'encadrement des enseignants du centre. Pour sa part, Salma s'emploie, dans ses oeuvres, à mêler la peinture et l'art de la calligraphie arabe, notant qu'elle "a appris la calligraphie arabe il y a longtemps lors d'une session de formation au Centre Sinwane, et maintenant elle essaie de s'exprimer via cet art".

Bouillon de culture

Christa Ludwig

La cantatrice allemande Christa Ludwig, qui s'est produite sur les scènes les plus prestigieuses du monde pendant près d'un demi-siècle, s'est éteinte samedi à l'âge de 93 ans, a annoncé dimanche l'agence autrichienne APA. La mezzo-soprano, née à Berlin, vivait dans la banlieue de Vienne. La chanteuse d'opéra, qui avait pris sa retraite en 1994, avait été décorée de la Légion d'honneur en 2010 pour l'ensemble de sa carrière lyrique.

Entrée à l'Opéra de Vienne en 1955, elle s'est produite au festival de Salzbourg sous la direction du chef d'orchestre autrichien Karl Boehm.

Christa Ludwig a triomphé sur les plus grandes scènes du monde, se produisant notamment à la Scala de Milan, au Royal Opéra House de Londres mais aussi au Metropolitan Opera de New York.

Après un premier mariage avec le baryton-basse autrichien Walter Berry, elle a épousé en 1972 le comédien et metteur en scène français Paul-Emile Deiber, qui est décédé en 2011.



Décès à 59 ans d'Alber Elbaz, légendaire créateur de mode d'origine marocaine



Adulés des stars et respecté par ses pairs: Alber Elbaz, le créateur de mode à l'éternel noeud papillon qui avait réveillé la maison Lanvin, est décédé à l'âge de 59 ans, laissant derrière lui une industrie de la mode en deuil.

"C'est sous le choc et avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès soudain d'Alber (...) C'était un homme d'une chaleur exceptionnelle

et très talentueux, et sa vision si singulière, son sens de la beauté et de l'empathie laisseront une marque indélébile", a salué Johann Rupert, à la tête du groupe de luxe suisse Richemont dans un communiqué, sans préciser les causes de son décès. Reconnaisable à sa silhouette ronde, ses lunettes et... son noeud papillon, Alber Elbaz a marqué le monde de la mode par ses petites robes, souvent noires, prisées d'actrices hollywoodiennes comme Natalie Portman, Cate Blanchett ou Sienna Miller.

"Je suis terriblement triste d'apprendre le décès d'Alber Elbaz, un ami de longue date. N'importe qui de suffisamment chanceux pour avoir travaillé avec cet homme incroyablement sait qu'il a été l'un des hommes les plus créatifs et drôles de l'industrie, un vrai pionnier", a réagi sur Instagram Edward Enninful, rédacteur en chef du Vogue UK, saluant la mémoire d'un homme "extrêmement talentueux et humble".

Né au Maroc, Alber Elbaz (né Albert) a commencé sa carrière avec le créateur américain Geoffrey Beene à New York avant d'être engagé par Guy Laroche.

Il avait ensuite pris la difficile succession de Yves Saint Laurent pour la ligne prêt-à-porter

du couturier français en 1998 avant de rejoindre Lanvin en 2001. A sa tête pendant 14 ans, il a réussi le tour de force de remplacer la plus ancienne maison de couture française, fondée par Jeanne Lanvin en 1889, au firmament de la planète mode, lui redonnant succès et notoriété. Chez Lanvin, il affirme son style et sa vision de la mode pour les femmes. Une mode fonctionnelle qui doit accompagner leurs corps et les mettre en valeur. "Les femmes sont plus indépendantes, elles osent davantage. Elles ne dépendent pas de leur mari qui leur donne un chèque pour s'acheter une robe. Elles ne dépendent pas non plus d'un styliste (...) Un vêtement doit les accompagner. Elles ont envie de bouger avec, de vivre avec. Le mouvement est essentiel pour moi, c'est la vie", déclarait-il lors d'une interview au magazine L'Express en 2008.

Il avait également signé une collection capsule en 2010 pour le géant du prêt-à-porter suédois H&M. En 2015, il est évincé de la maison Lanvin. Un départ brutal et traumatisant pour le créateur, qui aura du mal à s'en remettre. Les années suivantes, il se fait discret, produisant quelques collaborations de ci, de là. Il en a notamment signé une pour Tod's portant sur des

sacs et des chaussures et une autre avec les baskets Converse. Fin 2019, il s'associe au suisse Richemont dans le but de créer sa propre griffe "AZ Factory", qu'il veut "fonctionnelle et qui convient à tout le monde". "C'est un nouveau départ. Une marque de luxe digitale basée sur l'innovation et la technologie, mais avant tout, un lieu où faire des expériences et essayer de nouvelles idées", avait-il déclaré lors du lancement de sa marque.

Un nouveau départ qui tourne court et qui laisse un monde en deuil, quelques mois après le décès de Kenzo, mort du Covid-19. "Alber Elbaz le couturier fin, sage et capricieux qui a donné la priorité aux femmes, nous a quittés après trois semaines de lutte contre le Covid", a affirmé sur Instagram, la papesse de la mode, l'Américaine Suzy Menkes. "Disparition tragique d'Alber Elbaz, grand créateur de mode et grand artiste, intensément attaché au savoir-faire, voulant l'innovation dont il comprenait toute la portée et la nécessité. Il avait tant de talent et aussi du génie. Immense tristesse", a réagi sur Twitter le président exécutif de la Fédération de la haute couture et de la mode en France, Pascal Morand.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU & LOISIRS

JOUER DES FLÛTES	LETTRES DE RABAT	SYMBOLE DU NICKEL	PARÉIL	QUI MÈNE UNE VIE AUSTÈRE	REPRISE JUSTIFIÉE	PETIT CUBE	POSSÉSSIF	ÉLÉMENT DE BONNE CONDUITE
MET EN VALEUR			PÈZE FIN DE PARTIE					
MANIE MÉTAL						DÉPENDANT	DONNE LE CHOIX SYMBOLE DE L'OR	
	CARDINAUX	BOUE	STUPEFIANT					
A L'ENVERS: RÈGLE			DE BAS EN HAUT: GRECQUE	BRUT				DÉCONTENANCÉE
				PRONOM LUTTE SANS VIOLENCE			ARRIÈRE ROMAINS	
COUR INTÉRIEURE	INTERPRÈTE	ÉDIFICE						VAINC
			ANCIEN		ÉDULCORE			
ESPACE DE TEMPS	CONSERVATEUR				LETTRES DE SETTAT CAUTION		DÉBUT D'OCTOBRE	
	DEMANDA IMPÉRATIVEMENT						LA FIN DU JOUR ENTEND	
LIE	POSSÉSSIF	CRACK	POSSÉSSIF			GRECQUE ANNONCE UNE SUITE		
ÉLIMA			MUSES					
DÉMOLI				ÉCIMÉE				

Solution mots flechés d'hier

U	E	A	L	A	A	A	A	A
T	I	È	T	À	È	J	A	R
I	S	O	U	O	F	O	S	L
C	L	O	U	S	U	B	I	E
I	A	A	S	A	N	A	A	
T	A	R	A	B	U	S	T	E
E	N	D	R	T	E	C	P	
I	R	E	R	R	O			
P	H	A	S	E	C	E	M	A
E	R	E	N	O	S	A	N	A
I	L	D	P	S	G	C		
A	S	T	U	R	I	E	N	E
S	E	C	H	E	A	N	S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmartdi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur
Youssef El Gahs

Secrétariat
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10**

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC 2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

HORIZONTALEMENT

- I. Dessine un gant ou faisait peur aux enfants.
- II. Ne donnent pas envie d'y aller - Préposition.
- III. Peut entraîner une chute - S'est envoyé en l'air avec un cerveau lent - Pour une somme.
- IV. Relatif - Parler bas pour aller haut.
- V. Pas tout de suite.
- VI. Font des glaces - Deux mi ailleurs - Premiers cours.
- VII. A l'est de la Mauritanie - Pour passer un bout de fil - Début des travaux.
- VIII. Ne laisser pas en place - Problèmes dus à des filtres.
- IX. Général portugais - Consignes.
- X. Son exécuter s'occupe des restes du feu.

VERTICALEMENT

1. Sa clientèle ne réclame jamais.
2. Bénéfices ou pertes d'une boîte.
3. Situe un morceau - Complètement à plat.
4. Demande d'identité - Etat des huiles du pétrole.
5. Plaie sur un arbre - Recueil de bons mots.
6. Ariane est son fil conducteur - S'occupe de ce qui se vend et de ce que l'on achète - Grosses têtes derrière le front.
7. Russe exorbitée - Petite ciguë.
8. Commune dans les jachères - Dans le car, pas dans l'autobus.
9. Utile au bureau pour aller à la maison - N'est jamais empoisonné contrairement à son voisin parfois.
10. Amour de Céladon - Géant, c'était le dinornis.
11. Planche des couvertures - En fait voir de toutes les couleurs à un chat.
12. Le petit robot - Avoir de l'imagination.
13. Excède le cheval (plus dans le petit Larousse).

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	T	R	A	V	A	I	L	L	E	U	R
II	R	I	P	A	I	L	L	E	U	S	E
III	A	T	O	L			A	T	S	I	P
IV	N	O	T		L	E	N	T		N	O
V	S	U	R		A	M	O	R	C	E	S
VI	F	R	E	M	I	S	S	A	I	S	
VII	O	N		A	S			G	R		P
VIII	R	E	P	S		B	R	E	C	H	E
IX	M	L		S	P	O	T		U	A	T
X	E	L	A	E	I	S		M	I	T	E
XI	R	E	S	S	U	S	C	I	T	E	R

Grilles de sudoku

Facile

2			4	5				
	1	3	7			5		
9	7			1	2		8	
8	9		5		7		6	
				9				
	3		2		8		4	7
	5		6	4			7	8
		6			5	3	1	
				7	1			5

Moyen

					7	4		
		4	8	6		3		7
6	3					1		
	4		1	3				9
	1			7	9			4
		1					5	2
2		5		4	1	7		
		3	5					

Difficile

3					5	6	8	
8	2			3				
		1			6			
				5				1
		3	9	8	4	5		
9			2					
			4		2			
				7		5	9	
1	7	5						6

Expert

		6						1
	1	7		6	9	2		
				4		5		
9	4	5						2
6				4	8	5		
		3	9					
		9	8	3		1	2	
2						6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	1	7	3	8	2	5	9	6
5	2	8	6	9	1	3	4	7
9	3	6	5	7	4	8	2	1
2	7	3	8	6	5	9	1	4
1	4	5	9	2	3	7	6	8
6	8	9	1	4	7	2	5	3
7	5	4	2	1	8	6	3	9
8	9	2	4	3	6	1	7	5
3	6	1	7	5	9	4	8	2

Moyen

6	4	5	2	8	1	3	7	9
7	9	2	6	3	5	4	1	8
1	8	3	7	9	4	2	6	5
5	1	8	4	7	6	9	3	2
4	7	9	8	2	3	1	5	6
3	2	6	1	5	9	7	8	4
2	5	1	3	4	8	6	9	7
8	3	4	9	6	7	5	2	1
9	6	7	5	1	2	8	4	3

Difficile

2	7	3	9	1	4	6	5	8
1	9	4	8	6	5	2	7	3
5	8	6	2	7	3	4	1	9
7	2	9	4	5	8	1	3	6
8	6	5	1	3	2	9	4	7
4	3	1	7	9	6	5	8	2
3	1	8	5	2	9	7	6	4
9	4	7	6	8	1	3	2	5
6	5	2	3	4	7	8	9	1

Expert

9	7	4	5	1	8	6	3	2
8	5	2	6	7	3	1	4	9
1	3	6	9	2	4	5	8	7
2	1	5	7	3	6	8	9	4
7	4	3	8	9	1	2	5	6
6	8	9	4	5	2	3	7	1
4	9	1	3	6	5	7	2	8
5	2	8	1	4	7	9	6	3
3	6	7	2	8	9	4	1	5

La science en apesanteur

Une aventure spatiale arrivée à maturité

Plus de 20 ans qu'elle tourne autour de la Terre pour faire avancer la science: la Station spatiale internationale (ISS), qui s'apprête à accueillir Thomas Pesquet, est devenue au fil du temps un laboratoire de pointe, où l'apesanteur n'a pas fini d'aiguïser l'appétit des chercheurs.

Depuis le début de sa construction en 1998, plus de 3.000 expériences ont été réalisées à 400 km d'altitude. Les unes tournées vers la Terre, les autres vers l'exploration spatiale, avec la Lune et Mars désormais en vue.

La Station a atteint son âge d'or, après une longue phase de croissances. "Elle fonctionne à 100% de ses capacités, l'utilisation du laboratoire tel que pensé initialement est optimale", relève Sébastien Vincent-Bonnieu, qui coordonne les expériences scientifiques à l'Agence spatiale européenne (ESA).

L'intérieur de l'ISS, grande comme un terrain de foot, s'apparente à une ruche où tous les espaces sont occupés par les astronautes, dont la tâche principale consiste aujourd'hui à réaliser des expériences, pilotées par les chercheurs depuis la Terre. Et à servir de "cobayes".

La deuxième mission de Thomas Pesquet, "Alpha", s'annonce chargée, avec une centaine d'expériences au programme.

Parmi elles, "Cerebral Ageing",

pour étudier le vieillissement sur des cellules nerveuses de cerveaux. Ou encore "Télémaque", une pince acoustique de manipulation d'objets sans contact, "Eco Pack", une nouvelle génération d'emballages, un élevage de blob, organisme unicellulaire qui fascine les biologistes...

"Certains demandent ce que Thomas Pesquet va faire de +mieux+ que lors de sa première mission, Proxima. Mais rien en fait, c'est le même métier", estime Sébastien Barde, responsable du Cadmos, structure du CNES (l'Agence spatiale française) chargée des activités en micropesanteur.

Les six laborantins de l'ISS se relaient, certains commencent une manipulation, d'autres la terminent. "Les expériences sont pensées sur le long terme, indépendamment des missions. La science y gagne énormément", développe l'ingénieur du Cadmos.

L'étude de l'apesanteur --ou micropesanteur-- est "passée d'une ère pionnière à quelque chose d'industrialisé", avec des moyens de mesure de plus en plus précis: "Il y a vingt ans, il n'y avait pas d'échographe à bord".

Claudie Haigneré, première femme française à voler dans l'espace, se souvient d'une ISS "peu équipée" à ses débuts, et "admire ce qu'elle est devenue, avec des labora-



toires exceptionnels".

Les astronautes "cobayes" séjournent en outre plus longtemps: six mois, versus une quinzaine de jours pour les premiers vols habités; la mesure des effets de la microgravité sur leur organisme n'en est que plus pertinente.

Là-haut, la machine humaine, hyper adaptée à la gravité, est secouée comme dans un +shaker+, et la dégradation observée sur les os, les artères, est proche du vieillissement cellulaire. A la différence qu'au retour au sol, le phénomène est réversible.

"C'est ça qui est intéressant: étu-

dier ce que le corps met en jeu pour revenir à son équilibre, avec d'éventuelles pistes pour des traitements", analyse Sébastien Barde.

"Autant au début de l'ère spatiale, on avait besoin du médical pour aller dans l'espace, autant aujourd'hui, c'est l'espace qui apporte au médical car l'apesanteur permet de mieux comprendre des maladies", a souligné le président sortant du CNES, Jean-Yves Le Gall, sur France Inter.

Ostéoporose, traitement contre la salmonellose, systèmes de purification de l'eau... En 20 ans, "des découvertes majeures y ont été faites",

selon l'historien américain Robert Pearlman, et d'autres s'annoncent "prometteuses", comme l'impression 3D d'organes.

Des voies se sont élevées contre le coût de l'ISS, jugé disproportionné au regard des découvertes, au moment où la Nasa cherche à se désengager pour se concentrer sur l'exploration lointaine.

En 2019, l'ex-astronaute Patrick Baudry, qualifié la Station de "bord-bord". "Depuis la station soviétique Mir, on sait déjà tout ce qu'il faut savoir sur les effets de la microgravité sur le corps", critiquait-il.

"Discuter du coût est une chose, mais dire qu'on a fait le tour est un peu idiot. C'est comme se demander s'il faut agrandir un télescope parce qu'on aurait vu +assez+ d'étoiles!", répond le responsable du Cadmos.

Pour certains scientifiques, insiste-t-il, l'ISS dont la fin est prévue en 2028, est "l'unique moyen d'accéder à leurs thèmes de recherche", en médecine mais aussi en sciences de la matière, pour lesquelles surmonter la gravité est essentiel.

Il y aura ainsi toujours une communauté avide d'étudier les phénomènes sans gravité, pense le physicien Sébastien Vincent-Bonnieu, qui constate d'ailleurs un intérêt "croissant" pour les expériences en orbite. Dans l'ISS ou ailleurs, comme la future station orbitale lunaire.

Citations

J'ai horreur des gens qui parlent pendant que je les interromps.

Guy Bedos

"Mesdames, un conseil. Si vous cherchez un homme beau, riche et intelligent... prenez-en trois !"

Coluche

Quand les types de 130 kilos disent certaines choses, les types de 60 kilos les écoutent"

Michel Audiard

J'ai toujours été surpris qu'un record battu ne se soit jamais plaint

Raymond Devos

Les émissions de CO₂ liées à l'énergie parties pour un rebond majeur

Les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et à la consommation d'énergie devraient rebondir au point de frôler en 2021 leur sommet d'avant-Covid-19, du fait de la reprise de la demande mondiale pour tous les combustibles fossiles et notamment la résurgence du charbon, estime l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Après un repli historique de 5,8% en 2020 lié à la pandémie et ses mesures de confinement, les émissions liées à l'énergie (soit environ les trois quarts du total mondial tous secteurs confondus) devraient connaître cette année un rebond de 4,8% (+1,5 milliard de tonnes, à 33 milliards de tonnes).

Ce serait la 2e plus forte hausse annuelle jamais enregistrée pour ces émissions à l'origine du réchauffement planétaire, après le rebond post-crise financière en 2010.

En effet toutes les énergies fossiles devraient voir leur demande augmenter: "significative-

ment" en 2021, et notamment le charbon, le plus émetteur de tous, dans les pays émergents.

La demande de charbon devrait croître de 4,5%, dépassant son niveau de 2019 pour approcher ses sommets de 2014. Sa croissance, tirée par le secteur électrique, devrait être de 60% supérieure à celle des renouvelables (qui pourtant se développent aussi).

La demande de gaz devrait également dépasser son niveau de 2019. Celle de pétrole repart fortement, mais ne devrait pas retrouver son sommet de 2019 du fait des incertitudes pesant sur le secteur aérien.

Du côté des renouvelables, la production électrique devrait croître de 8%, pour fournir quelque 30% de l'électricité mondiale (contre moins de 27% en 2019).

Solaire et éolien en particulier devraient connaître une croissance annuelle record: la production électrique d'origine éolienne devrait croître de 17% par rapport à

2020, celle d'origine photovoltaïque de près de 18%. La Chine représente environ la moitié de ces progrès.

Mais in fine, les émissions globales liées à l'énergie en 2021 finiront tout juste à 1,2% sous le niveau de 2019 (à 400 milliards de tonnes de moins).

"Voilà un sombre avertissement, qui montre que la reprise économique après la crise de Covid-19 est à ce jour tout sauf soutenable pour notre climat", souligne le directeur de l'AIE Fatih Birol, dans un communiqué.

"A moins que les gouvernements n'agissent rapidement pour commencer à réduire les émissions, il est probable que nous affrontions une situation pire encore en 2022", prévient l'économiste, pour qui "le sommet sur le climat organisé par le président américain Joe Biden cette semaine est un moment critique pour s'engager à des actions claires et immédiates avant la COP26 de Glasgow".



Le cap du milliard de doses de vaccins administrées de par le monde franchi



L'aide internationale arrive en Inde. Le Brésil dit niet au Sputnik



L'aide internationale d'urgence a commencé mardi à parvenir à l'Inde, submergée par une vague épidémique d'une gravité sans précédent depuis le début de la crise mondiale, au moment où le Brésil, autre pays parmi les plus touchés, s'est opposé à l'importation du vaccin russe Sputnik V.

Épicentre de la pandémie de coronavirus depuis plusieurs jours avec un variant "indien" encore mal identifié, le pays le plus peuplé de la planète après la Chine enregistre quotidiennement de nouveaux records.

Lundi, il a fait état d'un record mondial de 352.991 nouvelles contaminations et un record national de 2.812 décès, entraînant la première aide internationale d'ampleur depuis le début de la crise sanitaire.

Les personnels de santé et les familles de malades de tous âges sont désespérément en quête d'oxygène, de respirateurs, de lits, de civières. A Delhi, agglomération la plus touchée et actuellement confinée, certains font en rickshaw le siège des hôpitaux saturés avec leur proche mourant, dans une complète détresse.

La situation en Inde est "plus

de déchirante", a résumé lundi le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui a fourni des équipements essentiels au pays de 1,3 milliard d'habitants.

La première cargaison d'aide médicale britannique, contenant notamment 100 ventilateurs et 95 concentrateurs d'oxygène, a atterri mardi à Delhi. Au total, neuf conteneurs avec 495 concentrateurs d'oxygène, 140 respirateurs seront envoyés cette semaine, selon le Haut Commissariat britannique à New Delhi.

D'ici la fin de semaine, la France aura envoyé huit unités de production d'oxygène et des concentrateurs d'oxygène permettant d'alimenter jusqu'à 10.000 patients sur une journée, ainsi que du matériel médical spécialisé contenant notamment 28 respirateurs, selon l'ambassade de France.

Les Etats-Unis se sont eux engagés à envoyer des composants pour la production de vaccins, des équipements de protection, des tests à diagnostic rapide, ou encore des respirateurs.

L'Union européenne a promis de fournir, via son Mécanisme européen de protection civile, une

"assistance" à l'Inde. La chancelière allemande Angela Merkel a aussi annoncé une aide d'urgence, de même que l'Australie.

Le gouvernement du nationaliste hindou Narendra Modi est depuis plusieurs jours la cible de critiques pour sa gestion de la crise; Twitter a, à sa demande, supprimé des dizaines de tweets accusateurs.

Le variant "indien" suscite encore des interrogations. L'OMS note que l'on ne sait pas encore si "les rapports faisant état d'une mortalité élevée sont dus à la gravité accrue du variant, à la mise à rude épreuve des capacités du système de santé en raison de l'augmentation rapide du nombre de cas, ou aux deux".

Ce variant a pour l'heure été détecté en Belgique, en Suisse, en Grèce et en Italie, au moment où plusieurs pays en Europe commencent à desserrer prudemment l'étouffement des restrictions. L'Italie a rouvert partiellement bars, restaurants et salles de spectacle lundi et les écoliers en France ont repris, pour les plus petits, le chemin de l'école.

Parallèlement, la liste des restrictions aériennes s'allonge. L'Australie a décidé mardi de suspendre jusqu'au 15 mai les vols en

provenance d'Inde tandis que le Canada, les Emirats arabes unis, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande ont déjà suspendu ou restreint leurs vols.

Les campagnes de vaccination se poursuivent tant bien que mal dans le monde, occasionnant des différends entre pays et laboratoires sur les livraisons ou même entre Etats au sein d'un même pays sur la provenance des vaccins.

L'agence de régulation sanitaire du Brésil (Anvisa), deuxième pays le plus endeuillé au monde (391.936 décès) et où la vaccination a longtemps traîné, s'est ainsi opposée lundi soir à la demande de plusieurs Etats du pays d'importer le vaccin russe Sputnik V.

"Jamais nous ne permettrons que des millions de Brésiliens soient exposés à des produits sans une vérification appropriée de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité ou, au minimum, face à la situation grave que nous traversons, qu'il existe un rapport favorable entre le risque et les avantages", a déclaré Antonio Barra Torres, président de l'Anvisa.

La direction de l'agence a suivi la recommandation de ses experts constatant des "incertitudes" sur

le vaccin, qui n'a toujours pas été approuvé par les agences sanitaires de l'Union européenne (EMA) et des Etats-Unis (FDA).

Pour tenter d'accélérer la vaccination, une dizaine d'Etats du nord et du nord-est du Brésil ont signé des contrats avec le Fonds souverain russe (RDIF), qui a financé le développement de Sputnik V, pour acquérir plus de 30 millions de doses. Le gouvernement fédéral en a commandé 10 millions.

Les Etats-Unis vont fournir à d'autres pays 60 millions de doses AstraZeneca, a par ailleurs annoncé lundi la Maison Blanche, jusque-là critiquée pour refuser d'exporter ce vaccin du laboratoire suédo-britannique pas encore autorisé dans le pays. L'échéancier sera précisé ultérieurement.

Le cap du milliard de doses de vaccins contre le Covid, administrées dans 207 pays ou territoires, a été franchi ce week-end, selon un comptage de l'AFP.

Le virus a fait au moins 3.109.991 millions de morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi.

«FIDUMAHBOUB»

SARL
Cabinet de Conseils Juridiques & Fiscales
Tél : 06 63 22 19 29
CONSTITUTION
« ECOBUILD EXPERT »
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15/03/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL enregistrée le 05/04/2021, dont les caractéristiques sont :
Dénomination : ECOBUILD EXPERT S.A.R.L
Expert S.A.R.L
Capital social : - TENANT BUREAU D' ETUDES ET DE RECHERCHE
Siège social : 10 RUE LIBERTÉ ETG 3 APT 5 CASABLANCA
Capital social : f100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :
- Mr HALIMI YOUSSEF 500 Parts de 100 dhs chacune.
- Mr BLKANDOUSSI MOHAMMED 500 Parts de 100 dhs chacune
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
La durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr HALIMI YOUSSEF.
Registre de commerce : la société est inscrite au RC de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 500153 dépôts légaux N° 775567 LE 23/04/2021
Extrait et mention pour la gérance.
N° 3783/PA

centres d'appels téléphoniques – Marchand d'accessoires de téléphone fixe ou mobile.
Siège Social: 10 Rue Liberté Etg 3 Apt N°5 Casablanca
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr RIDA SOTBI 1000 parts.
Gérance: Mr RIDA SOTBI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de casablanca sous le numéro 775836 en date du 27/04/2021 et immatriculé sous le numéro 500313.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 3784/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél / Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/04/2021, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Denomination : " FLORAL TRANS " S.A.R.L.
Siège Social: N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.
Associés :
- Mr MOHDIQ HICHAM, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales.
- Mr. MOUKHLISSE ABDELLEH, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales.
Objet : • TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE
N° 3786/PA

COMPTE D'AUTRUI.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par: Mr. MOHDIQ HICHAM.
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°233 RC N°6803.
N° 3785/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél / Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/04/2021, il a été établi les statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " WM PROMOT S.A.R.L.
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Les associés :
-Mr.BELGADI BRAHIM apporteur en numéraire 60000.00 dhs soit 600 parts Sociales
-Mr.BELGADI LHOUCINE apporteur en numéraire 40000.00 dhs soit 400 parts Sociales
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
- TRAVAUX DIVERSES DE CONSTRUCTION.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par: Mr. BELGADI BRAHIM.
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°500215.
N° 3786/PA



Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale à Rabat



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA



وزارة الاقتصاد والتمويل والادارة
FEDERATION DES PROVINCES
مديرية أقاليم الولاية
C O M M U N I U M I U I R K
المديرية الجنوبية بالرباط

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/DRDE-RBT/2021

Le 20 mai 2021 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat, sis à N° 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Quartier Hassan, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°06/DRDE-RBT/2021 ayant pour objet : Le nettoyage et l'entretien des sièges de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat à Rabat et des Délégations des Domaines de l'Etat à Rabat, Salé, Kénitra, Khémisset et Sidi Kacem (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Monsieur le Chef de service de la Programmation et de la Contractualisation au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat, sis au N° 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Rabat, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams)**.

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **cinq cent cinquante et un mille sept cent quatre vingt dix neuf dirhams et dix sept centimes (551 799,17)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du chef de service de la Programmation et la Contractualisation au siège de la Direction Régionale à l'adresse précitée;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage, conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et de finance n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Une visite des lieux est prévue pour les sites selon le calendrier suivant :

- **Le 10 Mai 2021 à 9h :** Siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat
- **Le 10 Mai 2021 à 10 h :** Siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat.
- **Le 10 Mai 2021 à 11 h :** Siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Salé.
- **Le 10 Mai 2021 à 15 h :** Siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Khémisset.
- **Le 11 Mai 2021 à 10 h :** Siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Kénitra.
- **Le 11 Mai 2021 à 15h :** Siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Sidi Kacem.

N°3780/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS
Département de la jeunesse et des Sports
Direction Régionale Fès/Meknès



المملكة المغربية
وزارت الثقافة والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة
المديرية الجهوية فاس / مكناس

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/ 2021(Séance Publique)

Le **Lundi 24/05/2021 à 10h30 du matin**, il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction régionale du ministère de la jeunesse et des sports à Fès l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres. Ouvert sur offres de prix, séance publique, concernant :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SANITAIRES ET BUVETTES DU COMPLEXE SPORTIF DE FESRELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DU DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS REGION FES MEKNES - LOT UNIQUE-

MONTANT DE L'ESTIMATION EN DIRHAMS	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAMS
5 627 596,80 Cinq millions six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize Dirhams et quatre-vingt centimes	100 000,00 Cent mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans la direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Bureau des Marchés, A.V Chefchaoui Fès, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 25 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 11434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la direction régionale de la Jeunesse et Sport 01 boulevard Chefchaoui ville nouvelle Fès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.www.marchespublics.gov.ma.

***Pour les concurrents installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et classification :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
Secteur A	3	A5

***Pour les concurrents non installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°3782/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/AOO/CPY/2021

Le **Mardi 25 Mai 2021 à 11Heures00Minutes**, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia –Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Objet : **Travaux de creusement de 3 forages équipés de 3 pompes à eau avec construction de 3 châteaux destinés à l'alimentation en eau potable aux douars : oulad ben lahzen / ct lakhoualka, eluasasta / ct jnane bouih et douar oulad alhamd /ct Ras El Aine Province de Youssoufia.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des affaires financières et des marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

* Le cautionnement provisoire est fixé à vingt-quatre Mille Dirhams (24 000,00 Dhs).
* L'estimation du Cout des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à sept cent cinquante-neuf mille cent soixante-onze dhs 00 Cts TTC(759 171,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics
- Les Pièces justificatives à fournir

Les concurrents doivent fournir les pièces prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation **Pour les Concurrents installés au Maroc**

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de classification délivrés par le Ministre de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau dans les domaines suivants (Secteur / Qualification / Classe) :

SECTEUR DEMANDE	QUALIFICATION DEMANDEE	CLASSE MINIMALE DEMANDEE
A	A6	5

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

-Suite à l'article 11 du Règlement de consultation, les échantillons, seront déposés au niveau du bureau d'ordre du Conseil Provincial de Youssoufia au plus tard le **24/05/2021 à 14heures 00Mn (Date limite)**.

N°3781/PA

ITISSALAT AL-MAGHREB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Issalât Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 17 Mai 2021 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et financière, sise avenue Hassan 1er, les offres relatives à : Consultation ouverte n° 11 /DRA/2021/PR 584789 « Fourniture, pose et mise en service de caméras de télésurveillance dans les agences commerciales et les centres techniques relevant de la DR Agadir ».

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10.000,00 (Dix mille dirhams). Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/ Service Achats et Logistique sise avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14
L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financières, en séance publique.
N° 3774/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TETOUAN RERCLE DE TETOUAN CAIDAT DE BENI HASSAN COMMUNE .T. AL HAMRA APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 03/2021

Le Lundi : 24/05/2021 à 11 h du matin , il sera procédé, dans le bureau de président de la commune Al Hamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Electrification 1° catégorie des groupes de logements relevant de la C.T.Al Hamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune .T. Al Hamra ROUTE NATIONALE N° : 2 VERS CHEFCHAOUEN -CAIDAT DE BENI HASSAN- et peut également être aussi téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs ; (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé en TTC à la somme de : Qua-

tre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Neuf Cent Soixante Dix Sept DH 20 cts (497.977 ,20 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 précité Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de président - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer par voie électronique - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation . N° 3775/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TETOUAN RERCLE DE TETOUAN CAIDAT DE BENI HASSAN COMMUNE .T. AL HAMRA APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 04/2021

Le Lundi : 24/05/2021 à 13h , il sera procédé, dans le bureau de président de la commune Al Hamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : FONCAE DE DEUX Puits AUX DOUARS BNI AMRANE et IFKIREN à la Commune.T. Al Hamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune .T.Al Hamra : ROUTE NATIONALE N° : 2 VERS CHEFCHAOUEN-CAIDAT DE BENI HASSAN- et peut également être aussi téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00 Dhs ; (Douze Mille Dirhams). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage en TTC est fixé à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt et Un Mille Cent Douze DH . (281.112 ,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 précité Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de président - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer par voie électronique - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation . N° 3776/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021/BG

Le 20/05/2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil aux postes de commandement de la préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchéspublics.gov.ma .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dhs (Dix mille Dirhams). - L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 599.016,00 Dhs TTC (Cinq cent mille quatre-vingt-dix-neuf mille seize dirhams toute taxe comprise.).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul. -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. -Soit par voie électronique, en application des termes de l'Arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 19/05/2021 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article-09 du Règlement de consultation. N° 3777/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 08/2021/KH

Le 20/05/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour: Travaux de traitement des points noirs sur la RK 402 du PK 7+700 au PK 8+700

dans la province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 Dhs (Quarante mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 2.581.819,20 Dhs (Deux millions cinq cent quatre vingt et un mille huit cent dix-neuf Dirhams vingt Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 3778/PA

ROYAUME DU Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de sidi kaceem
Secrétariat Général
Division de l'Action Sociale

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم سطات
الكتابة العامة
قسم العمل الاجتماعي

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) POUR LA SELECTION DES ASSOCIATIONS OUVRANT DANS LE SOUTIEN SCOLAIRE

La province de sidi kaceem vise par le présent Appel à Manifestations d'Intérêt à sélectionner des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation basées dans la province de Sidi Kaceem ou disposée à y travailler.

Compte tenu des faibles résultats obtenus par les élèves en difficulté se traduisant par un taux élevé de redoublement et d'abandon scolaire, l'INDH envisage de mener des actions de soutien scolaire, qui seront déployées par le tissu associatif chevronné en vue d'améliorer sensiblement le niveau de scolarisation des élèves bénéficiaires relevant des établissements scolaires du cycle primaire en milieu périurbain et rural défavorisés de la province de Sidi Kaceem.

Les associations intéressées, pourront répondre à cet AMI pour pouvoir déployer leurs actions, à travers des contrats programme à durée limitée, et ce dans une ou plusieurs provinces.

Le processus de l'opération de soutien scolaire sera réalisé conformément aux termes et dispositions de la note de cadrage élaborée en l'objet et qui pourrait être consultée et retirée auprès de la DAS de la province.

Objectifs :

- Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire dans la perspective d'améliorer les indicateurs de scolarisation
- Impliquer les acteurs éducatifs et les partenaires associatifs opérant dans le domaine de l'éducation et de l'amélioration de la qualité des apprentissages pour minimiser les répercussions négatives de ce phénomène sur le développement du capital humain de notre pays.

Activités:

Pour concrétiser le dispositif de soutien scolaire, un processus de mise en œuvre sera entrepris en concertation avec les partenaires concernés selon le calendrier suivant :

- Ciblage des écoles et élèves bénéficiaires ;
- Elaboration d'un programme pédagogique visant l'amélioration des acquis ;
- Recrutement et formation des animateurs ou des enseignants ;
- Dispense de cours de soutien gratuit aux élèves en difficulté d'apprentissage et ce, dans les langues et les mathématiques dans les établissements scolaires concernés en dehors des heures de classes via des éducateurs et animateurs qualifiés ;
- Sensibilisation des parents d'élèves ;

Critères d'éligibilité :

Critères généraux :

- Etre une association de droit marocain, indépendante de toute affiliation politique ou religieuse.
- Œuvrer dans le domaine de l'éducation depuis au moins 3 ans.

Critères administratifs et financiers :

- Disposer d'un statut juridique conforme à la réglementation en vigueur;
- Disposer d'une comptabilité conforme à la réglementation en vigueur.
- Etre conforme aux règles fiscales en vigueur.

Critères spécifiques :

- Disposer de ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre du projet.
- Avoir la capacité de gérer un projet visant au moins 500 élèves bénéficiaires.
- Présenter une étude de faisabilité du projet comportant la description, les actions détaillées, le budget, l'impact attendu et les indicateurs de suivi.

Le dossier de soumission doit être composé des pièces ci-après :

Dossier Juridique (Documents légalisés/ Copies conformes) :

- Récépissé définitif de dépôt du dossier de l'association
- Publication au journal officiel
- Statuts
- 2 derniers PV du conseil d'administration et/ou assemblée générale
- Liste à jour des membres du bureau dirigeants
- Liste à jour des administrateurs

DOSSIER FISCAL :

- Attestation d'ICE
- 2 derniers liasses fiscales
- Attestation de régularité fiscale

DOSSIER COMPLEMENTAIRE :

- Liste des bailleurs de fonds
- 2 derniers rapports d'activités ou de gestion
- Attestation du commissaire aux comptes (si comptes audités)
- Attestations de références ou labels (si disponibles)

DOSSIER SPECIFIQUE AU PROJET :

Proposition détaillée de programme incluant

- Les réalisations antérieures de l'association en matière d'éducation (et plus spécifiquement de soutien scolaire, si applicable)
- Description du programme proposé : Quelles actions ? Quelle capacité ? Quelle cible visée ? Quel territoire d'intervention ?
- Détail des ressources qui seront mises en œuvre pour sa réalisation (humaine, technique et financière)
- Impact attendu et indicateurs de mesure de cet impact

DOSSIER FINANCIER :

L'offre de prix relative à la prestation demandée doit parvenir dans un devis selon modèle ci-joint sous pli fermé et cacheté.

Les prestataires intéressés sont invités à fournir la documentation nécessaire et suffisante dans un dossier à déposer, sous pli fermé portant le nom et l'adresse du postulant ainsi que la mention « AMI POUR LA SELECTION DES ASSOCIATIONS OUVRANT DANS LE SOUTIEN SCOLAIRE » au Secrétariat général de la province de Sidi Kaceem, division des budgets et des marchés, service des marchés.

Le délai de dépôt du dossier est fixé au 21/05/2021 à 16 heures. Passé ce délai, aucune autre demande ne sera prise en compte. Les demandes de clarifications sont à adresser à l'adresse électronique suivante : www.indhsidikaceem.gov.ma , la liste des candidats retenus sera publiée sur le site web susmentionné.

CONTACT :

Pour toute information complémentaire au sujet du présent appel à manifestation, veuillez prendre attache avec le chef de la DAS relevant de la province de Sidi Kaceem

province de sidi kaceem - عمالة إقليم سطات
Téléphone : 0537502021/70 - الهاتف:
Site Web : www.indhsidikaceem.gov.ma الموقع الإلكتروني

N°3779/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
 PREFECTURE DE CASABLANCA
 COMMUNE DE CASABLANCA
 ARRONDISSEMENT ANFA
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N°04/AA/2021
 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 21 Mai 2021 à 11 HEURE, il sera procédé au le siège de l'arrondissement ANFA, situé à sise angle rue douar denez et rue Skhirate Casa, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour : **L'ENTRETIEN ET REAMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE L'ARRONDISSEMENT ANFA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante mille (40.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestation, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Million Six cent Vingt Mille Six Cent Trente Deux dirhams, Quarante Centimes (1 620 632,40) TTC.**

La visite des lieux aura lieu le **11/05/2021, à 11 Heure.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.

Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à de l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
O	O1	3
V	V1	3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° n°2.12.349 précité et l'article 03 du règlement de consultation du présent marché.

N°3740/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° 07 /2021/BP

Le mardi 25 mai 2021 à 11 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance Publique, ayant pour objet : **TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES AVENUES MOHAMMED BELKHADIR ET RAKIB BENSLIMANE A LA VILLE DE SAFI**
 Le maître d'Ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : **DEUX CENT MILLE (200 000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **HUIT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS TTC (8 995 440,00)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

secteur	classe	Qualification exigée
J : éclairage	1	J4 : travaux d'éclairage public

La date limite du dépôt des échantillons prospectus et des notices exigés dans le dossier d'appel d'offres est le lundi 24 mai 2021 à 16 heures 30 minutes au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.

N°3741/PA

ROYAUME DU MAROC
 المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم والبحث العلمي
 والتدريب العالي والبحث العلمي
 Ministère de l'Éducation Nationale et De la Formation Professionnelle Et De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ARIF DE LA REGION FES MEKNES
 DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Le 19/05/2021, il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fes – Meknès, (Avenue tarik ibn ziyad – Ain kadous), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des couts des prestations en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
04/INV/2021	Etudes techniques et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Construction de deux administrations et d'un dépôt relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	DEUX MILLES (2000,00) DIRHAMS	84 400,00 DH TTC	10h00mn
05/INV/2021	Contrôle technique et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Construction de deux administrations et d'un dépôt relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Aménagement d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	DEUX MILLES CINQ CENT (2 500,00) DIRHAMS	104 400,00 DH TTC	10h 30mn
06/INV/2021	Etudes géotechniques et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Construction de deux administrations et d'un dépôt relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	DEUX MILLES CINQ (2 000,00) DIRHAMS	84 400,00 DH TTC	11h 00mn
07/INV/2021	Travaux de remplacement de dix salles de classe type préfabriqué par des salles de classe en dur à six unités scolaires relevant de la Direction Moulay Yacoub.	QUARANTE MILLE (40.000,00) DIRHAMS	1 620 000,00 DH TTC	11h 30mn
08/INV/2021	Travaux de remplacement de cinq salles de classe type préfabriqué par des salles de classe en dur à trois unités scolaires relevant de la Direction Moulay Yacoub	VINGT DEUX MILLE (22.000,00) DIRHAMS	900 000,00 DH TTC	12h 00mn

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°3742/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE FIGUIG A BOUARFA
 COMMUNE DE MAATARKA

Avis d'appel d'offre ouvert
N° :1/2021

Le Président de la commune de Maatarka annonce qui sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre concernant la location des produits suivants :

N°Marché	Date	heure	Objet	Prix de démarrage de la location	Caution provisoire
01/2021	24/05/2021	12 H	Location maisons à Maatarka n° : /32/33/34/40/	500,00 dhs / mois (Cinq cent dhs)	1.000,00 dhs (Mille dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau de la Régie de Recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent fournir les pièces suivantes :

- Récépissé du cautionnement provisoire dépend au marché.
- Acte d'engagement (fourni par l'administration).
- Le mode de présentation des dossier doit être conforme aux prescriptions des articles 27,29 et 31 du décret n°349.12.2 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Le dossier doit être soit déposé directement au bureau du directeur de la commune ; soit envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception ; soit livré directement au Président de la commission de l'appel d'offre avant l'ouverture des plis ; soit de déposer les offres électroniques via le portail des marchés publics.

Les pièces présentées doivent être celles déterminées par l'article 4 du règlement de la consultation du marché .

Pour plus d'information contacter directement le responsable de la Régie de recette

N°3743/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
 AREF Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le tableau suivant:

AOO N°	Lot	Date d'ouverture des plis	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage - TTC
08/2021/Y/EXP	unique	20/05/2021 à Dix heures (10:00)	Gardiennage, Sécurité et Surveillance des établissements scolaires et des locaux administratifs relevant de la Direction Provinciale de Youssoufia/AREF-Marrakech-Safi.	85 000,00 DH (Quatre-vingt Cinq Mille Dirhams)	5.695.527,55 DH (Cinq Millions Six Cent Quatre-vingt-quinze Mille Cinq Cent Vingt Sept Dirhams Cinqante Cinq Centimes)
09/2021/Y/EXP	unique	27/05/2021 à Dix heures (10:00)	Nettoyage des établissements scolaires et des locaux administratifs relevant de la Direction Provinciale de Youssoufia/AREF-Marrakech-Safi.	29 000,00 DH (Vingt Neuf Mille Dirhams)	1.972.688,83 DH (Un Million Neuf Cent Soixante-douze Mille Six Cent Quatre-vingt Huit Dirhams Quatre-vingt Trois Centimes)
10/2021/Y/EXP	unique	27/05/2021 à Quatorze heures (14:00)	Prestation de Cuisson au Profit des Internats et Cantine des Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Youssoufia/AREF-Marrakech-Safi.	9 000,00 DH (Neuf Mille Dirhams)	630 204,77 DH (Six Cent Trente Mille Deux Cent Quatre Dirhams Soixante-dix-sept Centimes)

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité de la DP de Youssoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N°3746/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم العالي والبحث العلمي
 المديرية العامة للتربية والتعليم
 جهة مكناس خنيفرة

Direction provinciale d'Azilal

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé, le vendredi 21/05/2021, à partir de 10h30 Au siège de la direction du MENFPESRS, Avenue Hassan II Azilal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le programme suivant :

AO N°	Objet	Cautionnement Provisoire en dhs TTC	Estimation Du Cout Des Prestations en dhs TTC	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
04/EXP/2021/AZ	Prestations de Cuisson dans les internats et les cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale d'Azilal «en 02 deux lot » :			
	Lot N°01 : Prestations de Cuisson dans les internats et les cantines des lycées collégiaux et des écoles communautaires relevant de la Direction Provinciale d'Azilal. Lot N°02 : Prestations de Cuisson dans les internats des lycées qualifiants relevant de la Direction Provinciale d'Azilal.	Lot N°01 : 100 000,00 DH (Cent mille Dirhams) Lot N°02 : 100 000,00 DH (Cent mille Dirhams)	Lot N°01 : 5 201 280,00 DH Cinq million deux cent et un mille deux cent quatre vingt Dirhams 00 cts Lot N°02 : 5 685 120,00 DH Cinq million six cent quatre vingt cinq mille cent vingt Dirhams 00 cts	Lot N°01 : 25/05/2021 A 10H30 Lot N°02 : 25/05/2021 A 14H30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être Téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jouradal 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le jeudi 20/05/2021 à 16:30 au service sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précitée ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la Direction Provinciale d'Azilal.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°3744/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 13/INDH/2021

Le 21/05/2021 à 11h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE IMILCHIL (COMMUNE TERRITORIALE : BOUZMOU : 1 TYPE 2 AU DOUAR AGDAL, 1 TYPE 1 AU DOUAR AKDIM, 1 TYPE 1 AU DOUAR AIT AMER, 1 TYPE 1 AU DOUAR TOURABDITE ET 1 TYPE 1 AU DOUAR TABACHTINTINE. PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000,00 Dhs)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **UN MILLION TROIS CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF DHS ; 60 CTS (1 343 199.60 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°3745/PA

«HL CAPITAL FINANCE»

SARL
CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte sous -
seing privé en date du
19/03/2021 à Casablanca, il a
été établi les statuts de la so-
ciété à responsabilité limitée
dont les caractéristiques sont
les suivants :
Objet : • CARBURANTS OU
COMBUSTIBLES LIQUIDES,
HUILES ET GRAISSES IN-
DUSTRIELLES, ALCOOL
DENATURE, MAZOUT
(MARCHAND DE) EN
GROS.
Dénomination :HL CAPITAL
FINANCE SARL
Siège: 130 BD AMBASSA-
DEUR BEN AICHA
ROCHES NOIRES CASA-
BLANCA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS di-
visé en 1000 parts de 100,00
DHS chacune
- La société HOLDING
LOURAIDI INVEST 97
000,00 Dirhams.
- Mr HAMZA LOURAIID3
000,00 Dirhams.
Gérance :Mr HAMZA LOU-
RAIDIgérant.
Année sociale : 1er janvier au
31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve lé-
gale, le solde est attribué aux
parts.
II- Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce de
Casablanca Le 23/04/2021
sous le numéro500225.
N° 3751/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA-
SETTAT
PREFECTURE
DE CASABLANCA
COMMUNE
DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT
ANFA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
ET DES AFFAIRES
FINANCIERES
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°03/AA/2021
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 21 Mai 2021 à 11
HEURE, il sera procédé au
le siège de l'arrondissement
ANFA, situé à sise angle rue
douar denez et rue Skhirate
Casa, à l'ouverture des plis
relatif à l'appel d'offres ou-
vert, sur offres de prix pour:
L'ENTRETIEN COURANT
DES ESPACES VERTS DE
L'ARRONDISSEMENT
ANFA.
Réservé à la petite et
moyenne entreprise nation-
nale, coopératives, union
coopérative et Auto-entre-
preneurs
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service des marchés et des
affaires financières de l'ar-
rondissement Anfa. Il peut

être également téléchargé
du portail des marchés pu-
blics de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de :
Dix mille (10.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestation, établie par le
maitre d'ouvrage est fixée à
la somme de : Six Cent
Onze Mille Cinq Cent Vingt
dirhams (611 520,00) TTC.
La visite des lieux aura lieu
le 10/05/2021, à 11 Heure.
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27 et 29
du décret n°2.12.349 du 08
Joumada 1er 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics, et aux disposi-
tions du règlement de
consultation du présent
marché.
Les concurrents peuvent
déposer les dossiers des of-
fres de prix dans les condi-
tions mentionnées à l'article
31 du décret précité
n°2.12.349.
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de de
l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à de
l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs do-
ssiers par voie électronique
via le portail marocain des

marchés publics www.mar-
chespublics.gov.ma selon
les prescriptions de l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n°20-14 du
04 septembre 2014.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret n°
n°2.12.349 précité et l'article
03 du règlement de consul-
tation du présent marché.
N° 3752/PA

إعلان

ينهي رئيس جماعة الزيادة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية للترقي الى
درجة تكتي من الدرجة الثالثة السلم 9 برسم سنة 2021 وذلك يوم 17 ماي 2021 على الساعة
التاسعة والنصف صباحا بمقر جماعة الزيادة ، لفائدة الموظفين التابعين للجماعة المتوفرين على شرط
الاقدمية ست سنوات الواجب للترقي في أسلاك الوظيفة العمومية وذلك على الشكل التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتباري بشأنها عن سنة 2021	ملف الترشيح
تكتي من الدرجة الرابعة السلم 8	تكتي من الدرجة الثالثة السلم 9	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المرشحين المتوفرين على ست سنوات من الخدمة الفعلية بالجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الضبط بالجماعة وذلك قبل : 2021/05/13

N°3747/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم بنسليمان
جماعة الزيادة

إعلان

ينهي رئيس جماعة الزيادة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية للترقي الى
درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7 ودرجة مساعد تكتي من الدرجة الثانية السلم 7 برسم
سنة 2021 وذلك يوم 17 ماي 2021 على الساعة التاسعة والنصف صباحا بمقر جماعة الزيادة ،
لفائدة الموظفين التابعين للجماعة المتوفرين على شرط الاقدمية ست سنوات الواجب للترقي في أسلاك
الوظيفة العمومية وذلك على الشكل التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتباري بشأنها عن سنة 2021	ملف الترشيح
مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6	مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المرشحين المتوفرين على ست سنوات من الخدمة الفعلية بالجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الضبط بالجماعة وذلك في أجل أقصاه : 2021/05/13
مساعد تكتي من الدرجة الثالثة السلم 6	مساعد تكتي من الدرجة الثانية السلم 7	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المرشحين المتوفرين على ست سنوات من الخدمة الفعلية بالجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الضبط بالجماعة وذلك في أجل أقصاه : 2021/05/13

N°3748/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE MIDELE
CERCLE DE RICH
CAIDAT DE GOURRAMA

COMMUNE DE GOURRAMA

**AVIS DE CONCOURS
DE CAPACITE PROFESSIONNELLE**

Le président du conseil communal Gourrama, annonce qu'un concours de
capacité professionnelle au titre d'année 2020 pour accès au grade :

- D'adjoint technique 2 ème grade échelle 7 : 1 poste.
- D'adjoint administratif 2 ème grade échelle 7 : 1 poste.

Est ouvert aux personnels ayant accomplis les conditions nécessaires, qui aura
lieu le : 16 juillet 2021 à partir de 08h au siège de la commune.
Les dossiers de candidature seront déposés au bureau des ressources humaines
de la commune au plus tard le : 15 juillet 2021.

N°3750/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministere de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°
05/AREF/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n°
05/AREF/2021, relatif à l'acquisition de mobilier des internats et cantines scolaires au profit des
établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en deux lots séparés a été rectifié comme suit :

- Pour le lot n°1 :
- Modification du coût estimatif du maître d'ouvrage de 1 163 940,00 Dhs à 1 256 701,20 Dhs.

Le reste des conditions de la consultation n'a pas subi de changement.

N°3749/PA

« STE GAZ CHARK » SARL
SARL AU CAPITAL DE 10.000 DIRHAMS
OUJDA 98 BD MOHAMMED V 2EME ETAGE N°6
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/03/2021, les associés de la société « GAZ CHARK », société à responsabilité limitée ont approuvé les résolutions suivantes :
- l'acceptation du transfert de 05 parts sociales appartenant à M. ZEGAI YAHYA au profit de M. ZEGGAI JAMAL.
- La nomination de M. ZEGAI YAHYA et M. ZEGGAI JAMAL comme COGERANTS de la société avec signature conjointe.
- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 19/04/2021 sous N°1449.
N° 3753/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
AREF Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Youssoufia
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 04/2021/Y/INV
Le 25/05/2021 à Onze (11) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale N° 04/2021/Y/INV concernant les Etudes architecturales et suivi des Travaux de construction de Dix-sept (17) blocs sanitaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia / AREF MS.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le Budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est fixé à : 637.500,00 DH (Six Cent Trente Sept Mille Cinq Cents Dirhams) - HT
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité de la DP de Youssoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300;
- Soit les déposer contre récépissé, au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procé-

dures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre, séance tenante, au jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.
N° 3754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°04/2021

Le 20/05/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Etude de suppression des points de coupure sur la RP3309 au PK4+500 et sur la RP3019 au PK3+000, relevant de la DPETLE de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille six cent dirhams (3600.00dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarantemille dirhams, zéro centimes TTC (240 000,00dhs TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia
• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Pour les entreprises installées au Maroc : Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de

d'agrément D4 et D5.
Pour les entreprises non installées au Maroc : Fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation
N° 3755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASA ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2021

Le 21/05/2021 à 10 h (dix heures), il sera procédé, dans le bureau du directeur

du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Mâarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour travaux d'installation d'une chaudière et ses équipements au Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des Arrondissements de Casa-Anfa.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Mâarif Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: 13.000,00 dhs (treize mille dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 492.876,00 (Quatre cent quatre vingt douze mille huit cent soixante seize dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
• Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Moha-

med V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Mâarif Casablanca.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° : 20-14 du 8 du al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres des concurrents.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.
N° 3756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DERAA TAFILALET
PROVINCE DE TINGHIR
CERCLE D'ALNIF
CAIDAT D'ALNIF
COMMUNE TERRITORIALE D'ALNIF
n° ...158/CA/2021.....

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE BUDGETAIRE : 2021

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada | 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que la commune d'Alnif envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est cité ci-après :

TRAVAUX :

N° ordre	Objet du marché	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé PME
1	L'Équipement des points d'eau par l'énergie solaire, aux différents douars relevant de commune Alnif, province Tinghir.	Tasmante, Wihlane, Maghnia, Azekour, Toughza, Tizi et Awragh	AOO	2ème trimestre	communeralesalnif@gmail.com Télé: 0535783850 Fax: 0535881995	oui
2	Travaux d'extension du réseau d'eau potable des douars Tagalgout, Tanout Noumardole et Taouaalite de la commune d'Alnif, Province de Tinghir.	Tagalgout-Tanout Noumardoul-Taouaalite	AOO	3ème trimestre		oui
3	Travaux de construction des réservoirs d'eau de la commune Alnif province de Tinghir.	Ait Hammou-Mimarighen	AOO	2ème trimestre		oui
4	Travaux de construction des réservoirs d'eau pour divers douars de la commune d'Alnif province de Tinghir.	Awragh-Ait Ben Said-Ait zegane-Tamarghoute-Tachouffite-Tajouharte-Timarzite - Jorf et Ait Serroud	AOO	2ème trimestre		oui
5	Travaux d'aménagement des seguia aux divers douars de la commune d'Alnif Province de Tinghir.	Divers douars de la commune	AOO	3ème trimestre		oui
6	Travaux d'extension du réseau Basse Tension aux divers douars de la commune d'Alnif Province de Tinghir.	Divers douars de la commune	AOO	3ème trimestre		oui
7	Travaux de Réhabilitation des établissements scolaires de la commune Alnif, Province de Tinghir.	Tanoute Noumardoule-Ait Hammou-Tabourigte-Tamarghoute-Wihlane-Tagalgoutte-Tizi-Aramroume-Tasmante - Ait Serroudet Akekour	AOO	3ème trimestre		oui
8	Travaux de construction des murs de clôture pour les centres de sante de la commune Alnif, province de Tinghir	Azekour, Timarzite et Amar	AOO	3ème trimestre		oui
9	Travaux d'achèvement de l'extension du lycée collégial maarakate oued el Makhazene à Azekour à la commune d'Alnif province de Tinghir.	Azekour	AOO	2ème trimestre		oui
10	Travaux de Construction des terrains de proximités de la commune d'Alnif, Province de Tinghir.	Mimarighne-TIZI-AZEKOUR-TIMARZITE	AOO	3ème trimestre		oui
11	Travaux de construction d'une salle de réunion de la commune d'Alnif, Province Tinghir.	Centre Alnif	AOO	3ème trimestre		oui
12	Travaux de construction d'un parc et d'une fourrière.	Centre Alnif	AOO	3ème trimestre		oui
13	Travaux de la création de Souk hebdomadaire et parcs à bestiaux de la commune d'Alnif, Province de Tinghir.	Centre Alnif	AOO	4ème trimestre		oui

Service :

N° ordre	Objet du marché	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé PME
1	Consultation architecturale des travaux suivants: Travaux de construction d'une salle de réunion-Travaux de la création de Souk hebdomadaire et parcs à bestiaux.	Centre Alnif	Consultation Architecturale	2ème trimestre	communeralesalnif@gmail.com Télé: 0535783850 Fax: 0535881995	Oui
2	Affermage et d'exploitation d'abattoir communal	Centre Alnif	AOO	2ème trimestre		Oui
3	Affermage de souk hebdomadaire	Centre Alnif	AOO	2ème trimestre		Oui
4	Etude technique : Etude assainissement liquide - Etude d'AEP	Divers douars de la commune	AOO	3ème trimestre		Oui

Société « INVIN AFRICA » SARL
 Au capital de 100.000,00 DH
 Siège social :
 BD MOUKHTAR SOUSSI
 ETAGE 1 SAADA N°151
 EL ALIA MOHAMMEDIA

CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Anass TALBI, notaire à Mohammedia le 15 mars 2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : « INVIN AFRICA » SARL
 Objet social : Conseil de gestion, informatique (vente de logiciels, programmes) formation
 Siège social : BD MOUKHTAR SOUSSI ETAGE 1 SAADA N° 151 EL ALIA MOHAMMEDIA
 Capital : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) dirhams, il est divisé en Cent (100) Parts sociales de Mille (1000,00) dirhams chacune, attribuées en représentation de leurs apports en numéraire, ainsi qu'il suit : La société civile Invin : 07 parts

Monsieur Othman DEFAA : 07 parts
 Monsieur Zakaria El Masbahi : 86 parts

Apport : Les associés font apport en numéraire de la somme en espèce, de cent mille dirhams (DHS 100.000,00).

Durée : fixée à Quatre vingt dix neuf (99) années consécutives à compter de son immatriculation au registre du commerce, sauf en cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Gérance : Monsieur Zakaria El Masbahi est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

La société a été immatriculée au registre du commerce tenu près du tribunal de première instance de Mohammedia sous le numéro 27855.

N°3793/PA

" ELEVAGE HOUAZA " SARL
 AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
 SIEGE SOCIAL: CASABLANCA, 37, LOT BACHKOU IER ETAGE N°2

RC : 374777 IF 20769353
 Aux termes du Procès-verbal A.G.E du 24 Février 2021, les associés de la Sté ELEVAGE HOUAZA ont décidé.

1-D'augmenter le capital social de 100 000,00 DH à 24 000 000,00 DH, par la création de 239000 parts sociales nouvelles de 100 DH par compensation avec les comptes courants d'associés.

2) La mise à jour des articles 6 et 7 des statuts. Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29 Mars 2021 sous le N°772259.

Pour Extraire et mention La gérance

N° 3758/PA

" Ste SAKANE BAB DOUHA SARL
 AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
 SIEGE SOCIAL: BERRECHID, 5 BD MOHAMED V ETAGE 2
 RC : 8289 IF 14438978

Aux termes du Procès-verbal A.G.E du 01 Mars 2021, les associés de la Sté SAKANE BAB DOUHA ont décidé.

1-D'augmenter le capital social de 100 000,00 DH à 2 000 000,00 DH, par la création de 19 000 parts sociales nouvelles de 100 DH par compensation avec les comptes courants d'associés.

2) Modification de la gérance, démission de Mr MUSTAPHA EL KASSMI et nomination de Mr TARIK KADIRI nouveau gérant

3) La mise à jour des articles 6 et 7 des statuts. Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de 1ère instance de BERRECHID le 06 Avril 2021 sous le N°444. Pour Extraire et mention La gérance

N° 3759/PA

"ENTREPRISE ZRIKI SARL
 SIEGE SOCIAL: CASABLANCA, 117 RUE IBNOU MOUNIR, QUARTIER MAARIF

L'assemblée Générale Extraordinaire, du 08 MARS 2021, a décidé :

1) Le transfert de 25000 parts sociales, appartenant à Mr ABDERRAHMAN ZRIKI, par voie de succession à ses héritiers, suite à son décès le 23/09/2020.
 2) Nouvelle répartition du capital

3) Confirmation de nomination de ICAM ZRIKI gérant unique de la société.

4) Modification des articles 6, 7 et 17 des statuts

5) La mise à jour des statuts
 Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15 avril 2021 RC N° 104099 enregistré sous le N°774552.

Pour Extraire et mention La gérance

N° 3760/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELET
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT SUR
 OFFRES DE PRIX
 SEANCE PUBLIQUE N°
 15/INDH/2021

Le 21/05/2021 à 10h du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ PRÉSCOLAIRE TYPE 1 AU DOUAR IGHALEN COMMUNE TERRITORIALE IMILCHIL, CERCLE IMILCHIL
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

blics.gov.ma
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT SOIXANTE MILLE CENT QUARANTE CINQ DIRHAMS ET 60 CENTIMES (260 145,60 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3761/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELET
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M. /SM
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT SUR OFFRES
 DE PRIX
 N° 17/INDH/2021
 SEANCE PUBLIQUE

Le 21/05/2021 à 10 H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 UNITES PRESCOLAIRE AU CERCLE MIDELET PROVINCE DE MIDELET - COMMUNE TERRITORIALE ITZER DOUAR AIT ATMANE : 1 TYPE 1 ; DOUAR AIT BASSOU : 1 TYPE 1 ; DOUAR AIT LHAIJ : 1TYPE 1

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : SIX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE HUIT CENT QUARANTE SIX DIRHAMS ; 80 CTS (682 846,80 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 3762/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELET
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M. /SM
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT SUR
 OFFRES DE PRIX
 N° 18/INDH/2021
 SEANCE PUBLIQUE

Le 21/05/2021 à 11 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 UNITES PRESCOLAIRE AU CERCLE RICH PROVINCE DE MIDELET COMMUNES TERRITORIALES : GOURRAMA (DOUAR TITNAALI : 1 TYPE 1 ; DOUAR MOUGUER : 1 TYPE 1) GUIR (DOUA TAMZILITE : 1 TYPE 1 ; DOUAR BAKNOU : 1 TYPE 1)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : NEUF CENT QUATORZE MILLE SIX CENT CINQUANTE QUATRE DIRHAMS ; 40 CTS (914 654,40 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 3763/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT-
 N°31/DR2/2021

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne au renouvellement des anti-béliers et systèmes de régulation des stations de reprise et des réservoirs relevant de l'Agence Mixte de Safi Youssoufia

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 000 440,40 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10100,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.
 En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sa demande écrite et, sur frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance

d'ouverture des plis.
 - soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 27/Mai/2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3764/PC

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Région Casa-Stat
 Province de Sidi Bennour
 Cercle de Sidi Bennour
 Caidat de Beni Hlal
 Ct Beni Hlal
 N° 527

Avis d'Appel d'offres ouvert N° 01/2021
 Lundi 31 mai à 10 H, il sera procédé au bureau du président de la Commune Beni Hlal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 01/2021 ayant pour objet : Travaux d'extension du réseau électronique pour électrification 2°/1° catégorie douar Lahalfa Nouama et le nouveau souk hebdomadaire au centre Beni Hlal Commune Beni Hlal province Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau technique de la commune de Beni Hlal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DHS (Quarante mille DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.904.022,81 DHS (un million neuf cent quatre mille vingt-deux dirhams 81 cts).

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie électronique à travers le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3765/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

المملكة المغربية للتنمية البشرية
الخدماتية
Ministère Marocain pour le Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
03/2021/INDH

Le 24 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 5 unités préscolaires au niveau des communes El Khab, Kerrouchen, et aménagement d'une unité à sidi Youssef Ait Mssana à la commune Tighassaline - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **vingt deux mille dirhams (22.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cinquante deux mille neuf cent cinquante trois dirhams et vingt centimes TTC (1.052.953,20 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➢ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3766/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

المملكة المغربية للتنمية البشرية
الخدماتية
Ministère Marocain pour le Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
04/2021/INDH

Le 24 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 8 unités préscolaires au niveau des communes Aguelmous, Had boughsouden, My Bouazza, Sebt Ait Rahou et aménagement d'une unité à Beriakh à la commune Aguelmous - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Trente et un mille dirhams (31.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cinq cent trente sept mille sept cent soixante douze dirhams et quarante centimes TTC (1.537.772,40 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➢ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3767/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

المملكة المغربية للتنمية البشرية
الخدماتية
Ministère Marocain pour le Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
06/2021/INDH

Le 26 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 8 unités préscolaires au niveau des communes Sidi Lamine, Aguelmam Azegza, Moha ou Hammou Zayani et Lahri - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Trente mille dirhams (30.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent soixante douze dirhams et quarante centimes TTC (1.499.972,40 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➢ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3769/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

المملكة المغربية للتنمية البشرية
الخدماتية
Ministère Marocain pour le Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
05/2021/INDH

Le 26 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 6 unités préscolaires au niveau des communes Oum Rabia et El Hammam - Province de Khénifra -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Vingt quatre mille dirhams (24.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cent cinquante et un mille vingt neuf dirhams et vingt centimes TTC (1.151.029,20 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➢ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3768/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHÉS

المملكة المغربية
الوزارة المغربية للتعمير والتأهيل العمراني

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
07/2021/INDH

Le 27 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 6 unités préscolaires au niveau des communes Sidi Yahya Ou Saad, Ouaoumana, Ait Ishaq et aménagement d'une unité à la commune Ouaoumana - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Vingt cinq mille dirhams (25.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million deux cent trente sept mille neuf cent soixante douze dirhams et quatre vingt centimes TTC (1.237.972,80 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➢ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3770/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
03/2021/FDR

Le 25 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de mise à niveau du centre de santé Kaf N'sour avec construction de 03 logements de fonction - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Trente huit mille dirhams (38.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million huit cent quatre vingt deux mille cent vingt deux dirhams et quatre vingt centimes TTC (1.892.122,80 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➢ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3771/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION PROVINCIALE DE KHENIFRA



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
الاتحادية المغربية للتربية والتكوين
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
بمحافظة خنيفرة

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Le 20/05/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa –Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
02/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT ALLAL EL FASSI A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE-	10H00	100 000,00 CENT MILLE DIRHAMS
03/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT ALLAL EL FASSI A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE-	10H30	120 000,00 CENT VINGT MILLE DIRHAMS
04/DPK/2021	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLES DE LA QUALITE DES MATERIAUX, ESSAI ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT ALLAL EL FASSI A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE-	11H00	90 000,00 QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

❖ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 6, 7, 8, 9, 10 et 12 du Règlement de la consultation.

N°3772/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION PROVINCIALE DE KHENIFRA



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
الاتحادية المغربية للتربية والتكوين
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
بمحافظة خنيفرة

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Le 21/05/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa –Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
05/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AL ASSAM A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE-	10H00	90 000,00 QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS
06/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AL ASSAM A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE-	10H30	110 000,00 CENT DIX MILLE DIRHAMS
07/DPK/2021	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLES DE LA QUALITE DES MATERIAUX, ESSAI ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AL ASSAM A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE-	11H00	80 000,00 QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

❖ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 6, 7, 8, 9, 10 et 12 du Règlement de la consultation.

N°3773/PA

Sur les traces de Riyad Mahrez à Sarcelles

L'atypique "mordu du ballon"



Riyad Mahrez a tapé et usé le ballon dans sa cité à Sarcelles en banlieue parisienne, que ce "fou de foot" a osé quitter à 18 ans sans intégrer de centre de formation. Un choix payant malgré un parcours "atypique", voici l'"anomalie" Mahrez au sommet.

Si on rembobine son histoire, personne n'aurait imaginé que le jeune milieu offensif du Val-d'Oise affronterait le Paris SG mercredi sous le maillot de Manchester City en demi-finale aller de Ligue des champions.

En réalité "une seule personne y a cru, c'est Riyad lui-même", confie Hayel Mbemba, ancien coéquipier à l'AAS Sarcelles, le club où l'international algérien a appris son football. "Il a une force de caractère au-dessus de la moyenne", assure son ami qui le décrit comme "un fou de foot et encore, c'est un euphémisme".

A 23h00, dans son quartier des Sablons, il n'était pas rare de tomber sur Riyad en train de taper un foot. "Dès qu'il y avait un terrain, il jouait,

même sans lumière, personne ne pouvait l'arrêter!", s'amuse Hayel Mbemba qui a été aussi son surveillant au collège.

"Sa réussite, il ne la doit qu'à lui-même. Il avait une confiance inébranlable, même en cas de coup dur. Certaines personnes peuvent penser que c'est de l'arrogance mais ce n'est pas le cas", explique Mohamed Coulibaly, le directeur de l'AAS Sarcelles.

A qui voulait l'écouter, le jeune Riyad affirmait: "Je vais y arriver, je ne sais pas comment mais je vais jouer la Coupe du monde au Brésil". Ses éducateurs rétorquaient: "Tu n'arrives même pas à jouer à Sarcelles!", relate Mohamed Coulibaly.

Jeune, la "pépite de Sarcelles" avait les qualités techniques mais "son retard physique" a joué en sa défaveur, expliquent ses anciens éducateurs.

A 18 ans, intervient la bascule. Il quitte Sarcelles pour faire des essais à Quimper (Finistère) qui évolue en CFA. Puis, "il part à la recherche d'un contrat pro" et "prend son courage à

deux mains" et postule dans les équipes où il y a des réserves professionnelles comme à Marseille ou au Havre, détaille Hayel Mbemba.

Le club normand qui évolue en L2 lui fait signer son premier contrat pro avec l'équipe réserve en 2011.

Après quatre années au Havre où il finit par rejoindre l'équipe première, Riyad Mahrez part tenter l'aventure anglaise avec Leicester qui joue alors en deuxième division.

Au départ, le joueur est "hésitant". Il "solicite l'avis de ses amis à Sarcelles et finit par se convaincre d'y aller", confie son entourage.

Dès lors, Riyad Mahrez écrit sa légende: après la remontée de Leicester en Premier League, il est de l'épopée des modestes "Foxes" jusqu'au titre de champion d'Angleterre 2016, au nez et à la barbe des grands clubs du pays.

Puis il signe parmi les superstars de Manchester City en 2018 et y décroche un nouveau titre de champion en 2019, soulevant aussi la Coupe

d'Afrique des nations avec la sélection algérienne.

"Son parcours est une anomalie du football. Il a déjoué les pronostics avec ses qualités techniques", analyse Hayel Mbemba.

Pour Franck Satougue, ancien équipier en senior à Sarcelles, "Mahrez, c'est ce qui se fait de mieux dans le monde. Quand je le regarde à la télé, il faisait les mêmes dribbles à 10 ans", certifie celui qui l'a aussi entraîné en U13.

Son parcours, "c'est le rêve de tout jeune de banlieue, il est à quelques pas de remporter le plus beau trophée européen avec un parcours atypique", s'enthousiasme le coach.

Il a vu grandir Riyad Mahrez, "le mordu du ballon" et se souvient encore que "même en évoluant chez les pros au Havre, il revenait le dimanche jouer au foot devant son immeuble".

A Sarcelles, c'est la "fierté locale", confirme Patrick Haddad, le maire de la commune située à moins de 20 km

au nord de Paris. Il lui a décerné la médaille de la ville en 2019, lors d'une cérémonie à la mairie sous les yeux émus de sa maman Halima.

"Riyad est une personne respectée, qui a une discipline physique et mentale exemplaires. Il est une source d'inspiration pour les Sarcellois", souligne le maire.

"C'est un bon gars qui a gardé son âme d'enfant et qui s'exprime avec le ballon", ajoute son ami Hayel Mbemba.

Le capitaine de l'équipe d'Algérie est resté attaché à sa ville. Il s'inscrit dans une démarche de transmission en invitant des jeunes à Manchester pour assister aux matches des Citizens et échanger sur ce parcours si "atypique" débuté à Sarcelles, où un stade à son nom sera inauguré cet été.

**Programme
Ligue des champions
Demi-finale
Ce soir à 19h00
Paris SG-Manchester City**

Championnat ou Super Ligue

Les clubs italiens devront choisir

La Fédération italienne de football, en réaction à la tentative de création d'une Super Ligue, a adopté lundi une nouvelle règle qui interdira aux équipes qui s'engageraient dans une compétition privée de participer au championnat national.

Un club qui adhérerait à "des compétitions non reconnues par la Fédération, l'UEFA et la FIFA" perdrait d'office son affiliation au championnat, a indiqué le président de la Fédération Gabriele Gravina à l'issue d'un conseil fédéral.

Trois clubs italiens faisaient partie des douze européens ayant annoncé la semaine dernière un projet de Super Ligue visant à supplanter la Ligue des champions. L'Inter Milan a annoncé mercredi dernier son retrait après le départ des six clubs anglais, mais la Juventus et l'AC Milan ont été moins clairs, prenant acte de l'échec de la formule sans préciser s'ils renonçaient au projet.

"Il est évident que si, au 21

juin, date de clôture des demandes d'inscription, certains voulaient participer à des compétitions de nature privée, ils ne prendraient pas part à notre championnat", a souligné Gabriele Gravina, cité dans un communiqué.

"Pour le moment, nous n'avons pas d'information sur qui est resté et qui est sorti de la Super Ligue", a-t-il précisé.

La nouvelle norme sera insérée dans les licences des clubs et dans les textes réglementaires de la Fédération.

Ce nouveau point de règlement, voulu comme un garde-fou une semaine après l'annonce de cette Super Ligue qui a fait trembler la planète foot, a été adopté à l'unanimité, y compris par l'administrateur délégué de l'Inter, Giuseppe Marotta, qui siège au conseil fédéral en tant que représentant de la Ligue, selon la Gazzetta dello sport.

Tout en actant l'impossibilité du projet après le départ des

équipes anglaises, les trois clubs italiens ont continué depuis de défendre l'idée d'une réforme.

La Juventus, dont le président Andrea Agnelli est l'un des principaux instigateurs de la Super Ligue avec son homologue du Real Madrid, Florentino Perez, avait indiqué la semaine dernière rester "convaincue du bien-fondé des hypothèses sportives, commerciales et juridiques" du projet et "engagée dans la recherche de la construction de valeur à long terme pour le club et pour le mouvement footballistique dans son ensemble".

Milan, contrôlé depuis 2018 par le fonds d'investissement américain Elliott, a aussi jugé qu'une "évolution est nécessaire pour progresser" et a prôné "un modèle durable pour le monde du football".

Les trois "sécessionnistes" italiens sont dans le collimateur d'une majorité de la Serie A: onze clubs ont écrit ce week-end à la Ligue italienne afin de réclamer

une assemblée en urgence pour "analyser les actes graves des clubs (impliqués dans la Super

Ligue, ndr) et de leurs dirigeants et les conséquences en découlant", selon la Repubblica.

Amendes pour Ibrahimovic et Lukaku après leur altercation

Le "clash" accompagné d'insultes qui avait opposé Zlatan Ibrahimovic à Romelu Lukaku lors d'un match de Coupe d'Italie entre Milan et l'Inter, en janvier, s'est soldé lundi par des amendes légères pour les deux joueurs et leurs clubs.

"Amende de 4.000 euros pour Ibrahimovic, 3.000 euros pour Lukaku, 2.000 euros pour Milan et 1.250 euros pour l'Inter", telles sont les sanctions annoncées par la Fédération italienne au terme d'un accord conclu avec les intéressés.

La Fédération italienne, après une enquête ouverte début février, a retenu un "comportement antisportif avec des phrases provocantes" des deux joueurs tout en retenant également "une responsabilité objective" de leurs clubs.

Lors du quart de finale de Coupe d'Italie remporté par l'Inter (2-1), le 26 janvier, Ibrahimovic et Lukaku s'étaient très vivement opposés juste avant la mi-temps. Parmi les nombreuses insultes échangées entre les deux joueurs, le Suédois avait notamment été accusé de faire référence aux origines congolaises de l'international belge, en évoquant des croyances vaudoues.

"Ibra" s'était défendu le lendemain en assurant "qu'il n'y a (vait) pas de place pour le racisme dans le monde de Zlatan". Un motif qui n'a pas été retenu par la Fédération au terme de l'enquête.

Sport

Coupe de la Confédération

Le Raja pour terminer en beauté et la RSB pour sauver l'honneur



C'est ce soir que le rideau tombera sur la phase de poules de la Coupe de la Confédération, épreuve où sont engagés le Raja de Casablanca et la Renaissance sportive de Berkane. Pour le compte de cette sixième et ultime journée, sans enjeu pour les deux clubs marocains, le Raja accueillera au Complexe Mohammed V le club zambien de Nkana FC (GP/D), tandis que la RSB affrontera à partir de 22 heures au stade municipal de Berkane, l'équipe camerounaise de Coton Sport (GP/B).

Les Verts qui ont survolé jusqu'ici les débats, avec cinq vic-

toires en autant de sorties, seraient une fois encore tentés de conserver cet élan en vue de boucler ce tour sur une bonne note. Face aux Zambiens de Nkana, déjà éliminés, il est fort probable que le coach tunisien Lassad Chabi procède à un turnover au sein de l'effectif rajaoui à l'instar de ce qu'il a fait d'ailleurs lors du précédent match remporté en déplacement au détriment des Tanzaniens de Namungo qui joueront les Egyptiens de Pyramids, deuxièmes du groupe et déjà qualifiés.

Pour ce match Raja-FC Nkana, qui sera sifflé par un trio d'arbitrage soudanais conduit par

Mohamed Fadli Sebour, la direction des Verts avait saisi la CAF afin que celle-ci puisse décaler d'une heure le coup d'envoi de la partie, de 21h00 à 22h00, faute de temps suffisant suite à la rupture du jeûne.

En ce qui concerne la RSB, elle croisera le fer, comme précité, avec Coton Sport, club qui partage la pole position avec la formation algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie qui recevra Napsa Stars, bon dernier du groupe.

L'enjeu de cette opposition réside dans le fait de savoir lequel de ces deux clubs terminera leader du groupe. En revanche, pour

la RSB, cette confrontation constituera une occasion de signer une deuxième victoire en vue de terminer cette phase sur une bonne note sachant que le tenant du titre n'aura désormais que le championnat national à viser.

Par ailleurs, s'il y a un groupe où rien n'est encore décidé, c'est bien la poule A. En effet, l'équipe sud-africaine d'Orlando Pirates qui mène le bal avec 9 points se produira loin de ses bases, au Nigeria, face à Enyimba (3ème avec 6 pts), au moment où les Algériens de l'Entente de Sétif (3ème avec 5 pts) évolueront à la maison devant les Libyens d'Ahly Benghazi.

Quant au groupe C, les dés sont déjà jetés avec la qualification des équipes sénégalaise de Jaraaf (1ère avec 10 pts) et tunisienne du CS.Sfaxien (2ème avec 9 pts) qui s'affronteront à Sfax. L'autre match opposera l'Etoile du Sahel de Tunisie à Salitas du Burkina Faso.

Il y a lieu de rappeler que le tirage au sort du tour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération et de la Ligue des champions, concours où le football national sera représenté par le Wydad, aura lieu vendredi prochain au siège de la Confédération africaine au Caire.

Mohamed Bouarab

Mbaye succède à El Khalfi au FUS

Fakhir aux commandes du MAS

La valse des entraîneurs se poursuit de plus belle. Le dernier à jeter l'éponge est le coach du FUS, Mustapha El Khalfi, qui sera remplacé par Demba Mbaye, le directeur du centre de formation du club.

Détenteur d'un diplôme UEFA A, Demba Mbaye a occupé entre 2017 et 2019 le poste de directeur de formation et d'entraîneur de l'équipe «Pro» de Génération Football (Sénégal) avec qui il a remporté le championnat local en 2018 avec à la clé une qualification à la Coupe de la CAF, et ce avec un effectif très jeune composé essentiellement de joueurs dits "juniors". Le technicien sénégalais a également remporté la même année la Super Coupe du Sénégal, le Trophée des champions et a été finaliste de la Coupe de la Ligue, lit-on sur le site officiel du club rbati, fus.ma

Il a rejoint en 2019 le FUS en tant que directeur du pôle performance avant d'être nommé directeur du Centre de formation l'année suivante. Fort de son expérience africaine ainsi qu'en termes de formation des jeunes, Demba Mbaye s'inscrit parfaitement dans la politique de formation suivie par le FUS, conclut la même source.

Après 13 manches de championnat, le FUS patage en bas du tableau, en étant 13ème du classement avec 14 points, soit trois longueurs d'avance sur la Renaissance de Zemamra, le Difaa d'El Jadida et le Rapid Oued Zem qui ferme la marche.

A rappeler que la MAS s'est séparé, également, en ce début de semaine de son entraîneur, l'Argentin Miguel Gamondi qui avait succédé à Abdellatif Jtrindou. Le comité dirigeant du MAS devait confier les commandes techniques du club à Mhamed Fakhir, présent à ce poste jusqu'à la fin de la saison en cours.

M.B

Coupe du Trône de basketball

Consécration de l'ASFAR et de l'Association Michlifien Ifrane

L'ASFAR a remporté la Coupe du Trône messieurs de basketball (saison 2018-2019), en s'imposant face à l'AS de Salé sur le score de 87 à 81 (mi-temps 37-34), dans la nuit de lundi à mardi, en finale disputée à la salle Ibn Rochd de Rabat.

Lors de ce match très équilibré, les Corsaires du Bouregreg, qui avaient en ligne de mire un 12ème titre dans cette compétition, ont remporté le premier quart-temps (18-17), avant un sursaut d'orgueil de l'équipe militaire lors du deuxième quart-temps, à la faveur notamment des tirs à trois points, ce qui lui a permis de prendre l'avantage pour la première fois et l'emporter (20-16). En deuxième période, les hommes de Saïd El Bouzidi sont rentrés avec de nouvelles intentions, réussissant d'emblée à égaliser (37-37) grâce à l'expérimenté Zakaria Mesbahi, mais l'ASFAR a vite repris les choses en main et commencé à imposer son hégémonie, portant l'écart à 9 points (52-43) avant de remporter le 3ème quart-temps avec six points d'écart.

Au 4ème et dernier quart-temps, les Slaouis ont joué le tout pour le tout afin de renverser la vapeur, mais ont buté sur une équipe militaire déterminée à rem-

porter son deuxième trophée. L'ASFAR, qui a gagné le dernier quart-temps (28-25) s'est finalement imposée 87-81. L'ASFAR avait remporté son premier titre dans cette compétition lors de la saison 1986-1987 aux dépens du Wydad de Casablanca (74-69).

Les coéquipiers de Zakaria Mesbahi ont validé leur ticket pour la finale en battant le Kawkab de Marrakech, alors que l'ASFAR a évincé le FUS de Rabat.

L'AS Salé est l'équipe la plus titrée dans la compétition, après avoir soulevé le trophée à 11 reprises, en 2005, 2007, 2009, 2010, 2011, 2012, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Le premier titre glané par l'ASS remonte à l'édition 2004-2005, après sa victoire en finale au détriment du Tihad Casablanca (87-76), alors que le dernier sacre a été obtenu lors de la saison 2017-2018. Elle s'était imposée cette fois-ci en finale face au Maghreb de Fès (87-59).

L'ASS avait perdu, jusqu'ici, une seule finale de Coupe du Trône contre le FUS de Rabat (63-69) lors de la saison 2003-2004.

Le FUS est le deuxième club le plus titré avec 8 trophées, remportés en 1972, 1977, 1981, 1982, 1985, 1991, 2002 et

2004. La finale dames, disputée plus tôt dans la soirée toujours à la salle Ibn Rochd, a été décrochée par l'Association Michlifien Ifrane au détriment de l'ASFAR (70-57/ mi-temps : 38-30).

L'Association Michlifien Ifrane, qui décroche son premier sacre dans cette compétition, a largement dominé cette rencontre en remportant haut la main les trois premiers quart-temps (11-8, 27-22, 20-10) avant de s'incliner dans le dernier (12-17).

En demi-finales, l'Association Michlifien Ifrane a disposé du Kawkab de Marrakech, alors que l'équipe militaire, qui briguait un 12ème titre, a éliminé Chabab Al Hoceima.

L'équipe féminine de l'ASFAR est la plus titrée dans la compétition, après avoir remporté le titre en 1987, 1998, 1999, 2000, 2001, 2003, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2016. Elle est suivie du COD de Meknès avec 8 trophées, décrochés en 1985, 1986, 1988, 1989, 1990, 1994, 2013 et 2014.

Chabab Al Hoceima est le tenant du titre des deux dernières éditions de la Coupe du Trône, en s'imposant face au KAC de Kénitra en 2016/2017 et contre le CODM en 2017/2018.